

A VE I Z E

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS | ÉDITION 2021



Editorial	1
-----------------	---

INFOS COMMUNALES

→ Vœux du Maire	1
→ Infos Mairie	2
→ Commission Finances	3
→ Commission Voirie	4
→ Commission Fleurissement	5
→ Commission Aménagement	6
→ Commission Bâtiments	7
→ Commission Ecole	8
→ Commission Gestion des déchets	9
→ Commission Urbanisme	10
→ CCAS	10
→ Médiathèque	11
→ Centre médical de l'Argentière	12
→ Arrêtés municipaux	13

ENSEIGNEMENT

→ Ecole privée des 4 Horizons	14
→ APEL / OGEC	15

ASSOCIATIONS

→ La Chasse	16
→ Relais Petite Enfance	17
→ Rallye Auto Sport	18
→ Association Yoga Respiration	18
→ Paroisse Sainte-Thérèse	19
→ Le Club Rencontre et Amitié	19
→ Les Anciens Combattants	20
→ Maison des Jeunes	20
→ Hauts Lyonnais	21
→ Association des Familles	22
→ Groupe d'Animation	23
→ Amicale Boules Amateurs	23

INFOS INTERCOMMUNALES

→ Le Centre Socio-Culturel	24
→ Handicapés des Monts du Lyonnais	25
→ Office de Tourisme	25
→ Le Groupement des 4 cantons	26
→ Le Décaphone	27
→ Arpamolý	27
→ Communauté de communes des Monts du Lyonnais	28
→ La Fabrik	29
→ L'ETAIS	30
→ Les Maisons des Services	31
→ Syndicat de rivières Brévenne-Turdine	32
→ SIMA Coise	32
→ Le GELF	33

HISTOIRE

→ Histoire de l'Abbé Jean-Baptiste Gonon	34
→ Mauvernay, Coeur d'Aveize	35

ETAT CIVIL

→ Naissances	36
→ Mariages	36
→ Décès	36

LES CLASSES

→ Classes en 11 il y a 50 ans... en 1971	37
--	----

ENCART CENTRAL

→ Infos Pratiques
→ Tarifs des salles et des locations
→ Calendrier des fêtes 2022
→ Annuaire des Associations et des Entreprises



Éditorial



2021 : une année encore compliquée.

La crise sanitaire n'est pas terminée. Si grâce au vaccin, nous avons pu retrouver un peu de liberté depuis le mois de juin, les gestes barrières sont toujours en vigueur. Avec le pass sanitaire, les associations ont pu reprendre certaines activités. Le club des anciens et les jeunes peuvent à nouveau se réunir dans leurs locaux. Le groupe d'animation avec le soutien de la municipalité a pu organiser le marché nocturne suivi d'un splendide feu d'artifice. Après plusieurs tentatives, les classes en 1 ont pu faire la fête. Les activités sportives ont repris pour le plus grand plaisir des adhérents. Les salles sont de nouveau louées pour des fêtes de famille. Ces moments de retrouvailles, de convivialité étaient attendues par la population. Espérons qu'en 2022, il sera possible d'organiser **tous les événements habituels** qui créent ce lien social indispensable dans notre communauté.

Cette année nous avons effectué des travaux essentiellement dans notre école avec le changement de toutes les fenêtres et volets ainsi que l'installation d'une nouvelle chaudière au gaz.

Les élus ont continué à travailler sur les différents projets.

La commission pour l'aménagement du centre bourg s'est réunie maintes fois pour choisir un scénario de requalification de la place de l'église qui puisse renforcer l'image de notre village. Il sera aussi question de revenir sur les sens de circulation pour une meilleure sécurité.

Il reste encore quelques contraintes réglementaires mais en 2022 la construction de l'immeuble en face de la mairie devrait démarrer. Composé de 12 logements **d'un bon standing**, en accession libre à la propriété, des primo accédants ou des personnes souhaitant se rapprocher du village pourront trouver un logement agréable. La Mairie réservera 120 m² pour déplacer la MAM (maison d'assistantes maternelles) et 40 m² pour une salle dont l'affectation n'est pas encore définie à ce jour. **Le permis de construire est actuellement en cours d'instruction.**

L'extension vers le local technique composée d'une salle hors sac ouverte et d'une salle de découpe pourra se réaliser au printemps prochain.

Je profite de cet édito pour remercier tous les bénévoles, les acteurs économiques, les enseignants, les associations qui se sont impliqués pour faciliter la vie de nos concitoyens **malgré les contraintes sanitaires.**

En parcourant ce bulletin agrémenté de belles photos, vous constaterez que notre commune est toujours aussi active.

Les agents communaux sont bien évidemment des acteurs essentiels pour

mener à bien toutes nos actions. Je veux saluer leur investissement et remercier en particulier Michel GRATALOUP, qui après 10 ans de bons et loyaux services, fait valoir ses droits à la retraite. A partir de janvier 2022, un nouvel agent sera recruté pour le remplacer.

Compte tenu de cette pandémie, le recensement a été reporté d'un an, il aura lieu du 20 janvier au 19 février 2022. Denise BONDOUX et Claude THOLLET (anciens adjoints) ont bien voulu accepter cette mission. De ce résultat, en découlera la participation de l'ETAT au budget de notre commune et l'aide à la décision pour créer de nouveaux services ou commerces, pour rénover ou construire de nouveaux équipements collectifs. Par conséquent, je vous demande de réserver le meilleur accueil à ces 2 agents recenseurs et de répondre avec bienveillance aux différentes questions.

Pour cette nouvelle année, je forme le vœu que l'ambition, le courage et la volonté de tous rendront notre village toujours plus attrayant.

Ensemble nous devons poursuivre notre route et continuer à écrire notre histoire. Je souhaite que de belles pages s'inscrivent dans votre mémoire et dans celle de notre bourgade.

Je terminerai avec une pensée pour les personnes seules, les malades et tous ceux qui ont perdu un proche.

Que l'année 2022 vous garde en bonne santé, qu'elle soit riche de paix et émaillée de nombreux moments de bonheur.

Michel BONNIER, Maire

VŒUX DU MAIRE

Le Maire et le Conseil Municipal sont heureux de vous convier aux traditionnels vœux du Maire à l'Espace Culture & Loisirs :

Dimanche 16 janvier 2022, à 10h30.
(sous réserve de l'évolution du contexte sanitaire)

Un verre de l'amitié clôturera cette cérémonie.
Nous vous attendons nombreux !



INFOS MAIRIE



MAIRIE D'AVEIZE

30 Rue de l'École - 69610 Aveize

Tél. 04 74 26 00 03

mairie.aveize@cc-mdl.fr

Horaires d'ouverture du secrétariat

LUNDI et MARDI : 8 h 00 – 12 h 00

JEUDI : 14 h 00 – 17 h 00

SAMEDI : 8 h 30 – 11 h 30

Le site internet : www.aveize69.fr

Le site Internet de la Mairie vous permet de retrouver les actualités, les informations administratives et pratiques, ainsi que toutes les associations, les activités touristiques, économiques et artisanales présentes sur la commune.



L'application Panneau Pocket

La Commune s'est équipée de l'application gratuite PanneauPocket pour pouvoir vous tenir informés de l'actualité de votre village. Elle ne nécessite ni création de compte ni aucunes autres données personnelles du citoyen.

Quelques secondes suffisent pour installer PanneauPocket et mettre en favoris une ou plusieurs communes. Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone ou sur votre tablette en recherchant PanneauPocket sur Appstore ou Playstore. Suite à l'installation, il suffit d'ouvrir PanneauPocket, de chercher la commune et de cliquer sur le cœur jaune.

PanneauPocket est également disponible sur les ordinateurs. Tapez **app.panneaupocket.com** dans la barre de recherche de votre navigateur Internet, recherchez votre commune et faites défiler les panneaux d'information !

Recensement

L'Enquête de recensement prévue en 2021 a été exceptionnellement reportée d'une année en raison de la crise sani-

taire. Elle se déroulera donc du 20 janvier 2022 au 19 février 2022.

Les agents pour Aveize : **Denise BONDOUX** et **Claude THOLLET**



Les agents recenseurs se présentent chez les personnes à recenser pour leur remettre la notice sur laquelle figurent leurs identifiants de connexion au site www.Le-recensement-et-moi.fr. Répondre par internet est la manière la plus simple de se faire recenser. Elles peuvent ainsi répondre au questionnaire en ligne.

Si les personnes ne peuvent pas répondre par internet, les agents recenseurs leur distribuent les questionnaires papier, une feuille de logement et autant de bulletins individuels qu'il y a d'habitants, puis conviennent d'un rendez-vous pour venir les récupérer.

Votre commune vérifie la bonne prise en compte de tous les logements recensés.

Elections 2022

Élection présidentielle : dimanche 10 avril et dimanche 24 avril

Elections législatives : dimanche 12 juin et dimanche 19 juin

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. Pour être électeur, il faut remplir les conditions suivantes :

- Avoir au moins 18 ans la veille du jour de l'élection,
- Être français,
- Jouir de ses droits civils et politiques.

Pour s'inscrire sur les listes électorales de la commune d'Aveize, vous pouvez vous présenter en mairie pendant les heures d'ouverture du secrétariat en apportant un justificatif d'identité et de domicile.

Vous pouvez aussi faire votre demande en ligne sur le téléservice de demande d'inscription sur les listes électorales et joindre la version numérisée des justificatifs.

Un citoyen européen résidant en France peut demander à s'inscrire sur les listes électorales complémentaires de sa mairie pour voter aux élections municipales et élections européennes en France.

A QUOI SERT LE RECENSEMENT ?



FINANCES

+ d'infos...

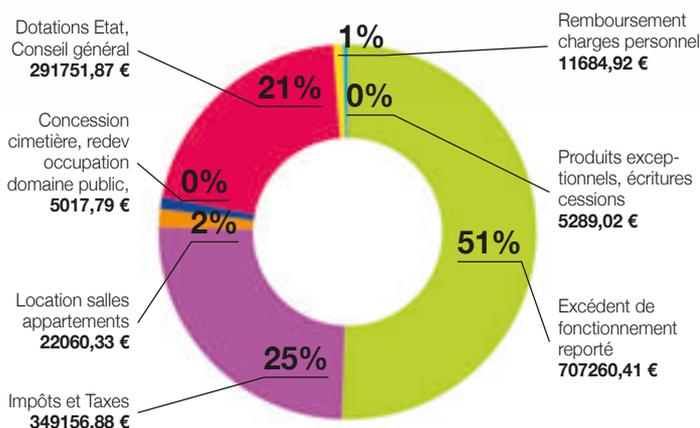
Vous voulez des explications sur la gestion des finances de votre commune ?

N'hésitez pas à me contacter: Michel BONNIER, Maire et responsable de la commission.

BUDGET COMMUNAL COMPTE ADMINISTRATIF 2020

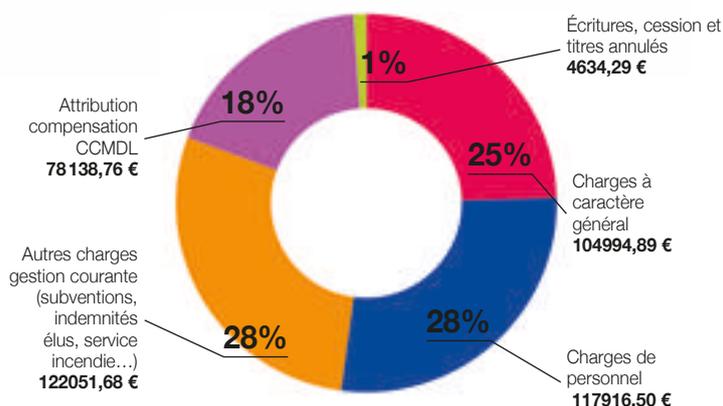
RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Total: 1 392 221,22 €



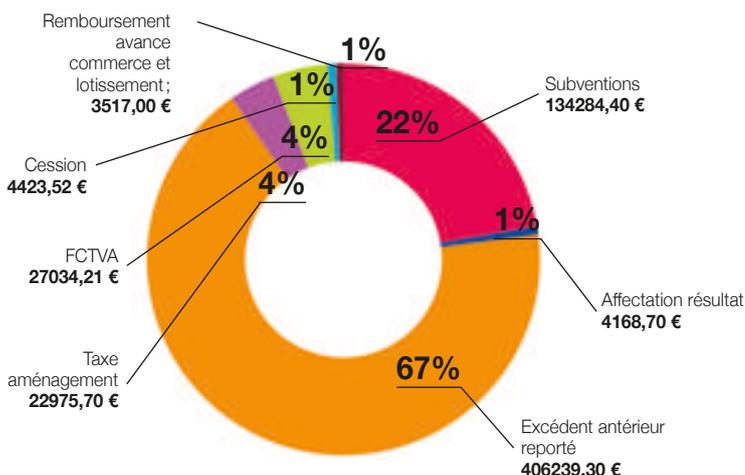
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Total: 427 736,12 €



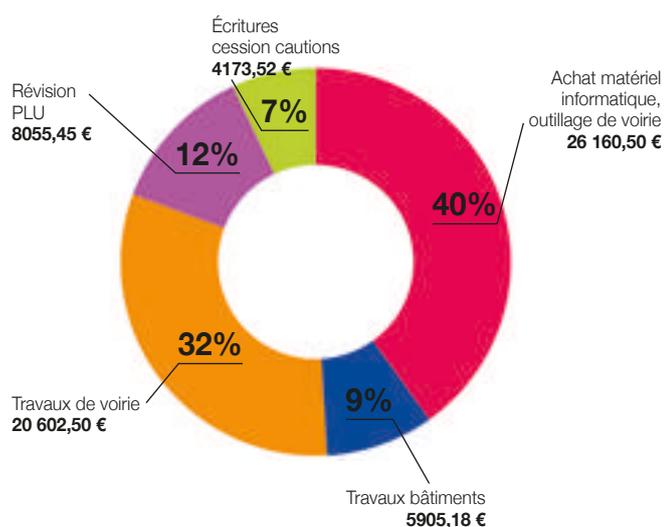
RECETTES D'INVESTISSEMENT

Total: 602 642,83 €



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Total: 64 897,15 €



TAXE D'HABITATION	2018	2019	2020	2021
Commune AVEIZE (1)	13.49%	13.49%	13.49%	13.49%
Syndicats (2)	2.72%	2.33%	2.33%	2.33%
Département				
Communauté de Communes	8.02%	8.18%	8.18%	8.18%
Taxe spéciale d'équipement	0.204%	0.195%	0.195%	0.168%
Taxe GEMAPI (3)		0.155%	0.155%	0.429%
Totaux	24.434%	24.35%	24.35%	24.597%

TAXE FONCIÈRE NON BÂTI	2018	2019	2020	2021
Commune AVEIZE (1)	24.64%	24.64%	24.64%	24.64%
Syndicats (2)	4.96%	4.25%	4.25%	7.48%
Département				
Communauté de Communes	3.85%	3.93%	3.93%	3.93%
Taxe GEMAPI (3)		0.324%	0.641%	0.745%
Totaux	33.45%	33.144%	33.461%	36.795%

TAXE FONCIÈRE BÂTI	2018	2019	2020	2021
Commune AVEIZE (1)	15.05%	15.05%	15.05%	26,08% (15,05% + 11,03%)
Syndicats (2)	2.93%	2.51%	2.46%	4,43%
Département	11.03%	11.03%	11.03%	
Communauté de Communes	1.53%	1.56%	1.56%	1.56%
Taxes spéciales	0.287%	0.273%	0.268%	0.231%
Taxe GEMAPI (3)		0.142%	0.283%	0.316%
Totaux	30.827%	30.565%	30.651%	32.617%

Rappel des taux d'imposition des taxes directes locales votées en 2020 : Taxe Foncière Bâti 15.05% Taxe Foncière Non Bâti 24.64%.

(1) A compter de 2021, la commune ne perçoit plus la taxe d'habitation sur les résidences principales. Les parts communales et départementales de taxe foncière sur les propriétés bâties sont fusionnées et affectées aux communes en compensation de la perte de la taxe d'habitation sur les résidences principales. La compensation est donc ainsi faite par le transfert de la taxe foncière bâti du Département aux Communes et par application d'un coefficient correcteur au produit de la taxe foncière propriétés bâties. Pour l'année 2021, le vote du conseil municipal a porté sur le taux de la Taxe Foncière Bâti et de celui de la Taxe Foncière Non Bâti sachant que le taux de référence communal de la Taxe Foncière Bâti doit intégrer le taux départemental 2020 soit 11.03%. Taux 2021 : Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties : 26.08% (15.05%+11.03%). Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties : 24.64%

(2) Les taux des syndicats sont maîtrisés par la commune puisqu'ils dépendent en grande partie des travaux que la commune commande au SYDER (Syndicat départemental d'Energies du Rhône) et des dépenses liées l'éclairage public.

(3) Taxe Gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations votée par la Communauté de Communes

COMMISSION VOIRIE

Cette année 2021 a vu la réalisation de nombreux aménagements destinés à entretenir le réseau important de chemins sur la commune, que ce soit pour les revêtements ou pour dégager les abords.

LAMIER

Au fil du temps, les arbres qui sont sur des propriétés limitrophes des voies empiètent sur la chaussée et ploient ou cassent lors d'épisodes neigeux. Les propriétaires ont l'obligation d'élaguer, sachant qu'il est toujours interdit de planter ou laisser pousser des arbres ou arbustes à moins de 2 mètres des voies. Sachant que pour certains d'entre eux, cela représente une charge de travail incompatible avec leur

âge, la mairie a décidé de faire intervenir une entreprise, avec un tracteur équipé d'un lamier, pour élaguer le long des chemins du Tortigneux et d'Orgeolle en ce début d'année. Le lamier permet de faire des coupes franches, sur des branches de forte section et fait un travail propre, contrairement à l'épaveuse qui déchiquette le bois et fait se développer des maladies et mourir les végétaux. Le prochain chantier se réalisera sur le chemin du Bois Rizoud, de Presles, du Glas et consistera aussi à



Le lamier en action au chemin des cures

contenir les arbres plantés vers la station d'épuration. Concernant le chemin du Bois Rizoud, des pins et sapins plantés trop près de la voie endommagent celle-ci avec leurs racines et devront être coupés. Il serait bien que les propriétaires les enlèvent avant le passage de l'entreprise.

BI-COUCHE

Cette année, ce sont deux chemins qui ont reçu un bi-couche, celui de Presles et du Gas. Ce sont des travaux d'entretien, qui visent à consolider la bande de roulement, sans refaire le profilage de la chaussée. Il convient donc d'en prendre soin, en laissant une bande enherbée entre la voie et les cultures, ce qui est assez respecté dans l'ensemble, car les chemins à Aveize sont en bon état général.



Le bi-couche chemin du gas

ENROBÉ

L'entreprise Eiffage est intervenue à la zone artisanale en réalisant un enrobé pour l'entrée de cette zone, où est implantée l'entreprise Roche. A ce sujet, il reste un lot disponible de 1716 m², au prix de 16 € HT le m², qui conviendrait tout à fait à une activité artisanale.



Pose du tapis d'enrobé à la zone artisanale

NUMÉROTATION

Une mise à jour a été faite, et des numéros ont été rajoutés pour les maisons construites récemment ou en chantier.

DÉNEIGEMENT

Même si la neige tombe maintenant à dose homéopathique, il y a toujours quelques matins dans l'hiver qui posent problème. L'entreprise Chillet se charge de déneiger le bas de la commune, tandis que les agents communaux s'occupent du village, des lotissements et de quelques chemins. Le reste est assuré par les agriculteurs qui rendent de grands services dans la campagne, en combinant ce travail avec celui de la ferme, ce qui induit qu'ils passent la lame quand ils peuvent, et en aucun cas, ils ne doivent subir de pression de la part des riverains. Indemnisés pour le temps passé et le carburant, ceux-ci sont invités à retirer un formulaire en mairie avant fin mai 2022, afin que la commission puisse examiner ces déclarations.

La commission tient à remercier Michel Grataloup et Julien Bertrand pour l'attention qu'ils portent quant à l'entretien des chemins, que ce soit pour le curage des fossés, l'enrobé à froid mis en place pour effacer les nids de poules, la tonte des talus, etc.

COMMISSION FLEURISSEMENT

LE PLAISIR DE FLEURIR... SANS LA PRESSION D'UN CONCOURS

2021 marquera une date dans le fonctionnement de la commission fleurissement.

Par le passé, les participants au concours des maisons fleuries recevaient la visite d'un jury, qui notait les compositions florales, en ne restant que très peu de temps chez chacun.

Cette année, le samedi 4 et le jeudi 9 septembre, ce sont les membres de la commission qui ont visité les amis des fleurs. On a pris le temps d'échanger, des moments de partage qui ont été appréciés. Les gens étaient contents de parler des fleurs, mais aussi de leur jardin et bien d'autres choses. Et là, on s'est

rendu compte que parfois, telle ou telle plante n'était pas là par hasard, mais était rattachée à une histoire, une naissance, un mariage, un voyage, bref, une histoire de vie.

Avec un jury standard, on ne voyait pas tout ça. Il nous a fallu 2 jours, mais ces rendez-vous seront reconduits en 2022, à des dates que nous fixerons lors de la soirée de mars, et s'il nous faut 3 jours, ce n'est pas grave, car, pour nous, ce sont des moments privilégiés. Dans notre monde moderne, où l'on court du matin au soir, quel plaisir de s'arrêter un instant, de discuter à propos des fleurs ou tout simplement du temps qui passe, comme passent les fleurs, emportées un beau matin par un gel d'automne.



Fleurir, c'est offrir du plaisir.

La commission Fleurissement

COMMISSION AMÉNAGEMENT

Depuis le début du mandat, la commission aménagement travaille avec le cabinet AUA et Trace Paysage et Aménagement quant à l'aménagement du village et la constitution d'un plan guide qui dessine l'avenir immobilier de la commune pour les années à venir, en tenant compte des préconisations du PLU qui a été approuvé par le conseil municipal.

Une réunion publique qui a réuni beaucoup de monde

Auparavant, des tables rondes avaient été mises en place avec les membres de la commission, le cabinet d'étude et les usagers afin d'écouter les améliorations souhaitées quant à l'organisation des flux de circulation, les problèmes de stationnement, la place des piétons dans la rue et sur la place du village. Puis une réunion publique a été organisée le lundi 26 juillet 2021 en soirée, un moment riche d'échanges constructifs, suivi par une assistance nombreuse, preuve que les habitants sont sensibles au cadre de vie qui va leur être proposé, qu'ils veulent construire ensemble avec les élus qui, bien sûr, devront prendre les décisions finales en tenant compte des remarques. De cette soirée, il en est ressorti un avis unanime pour retrouver une place de village, débarrassée des véhicules, avec un environnement apaisé qui laisse la place aux piétons.

Une place de village végétalisée et piétonne

Le 5 octobre, le cabinet Trace est venu présenter à la commission l'avant-projet de requalification de la place de l'église qui devient un lieu de rencontre, avec un kiosque qui est mis en scène dans un jardin, avec des bancs, des massifs avec l'arrosage automatique grâce à l'eau récupérée du toit de l'église. Le parvis de l'église est agrandi, pour avoir plus de place pour les cérémonies, comme les mariages par exemple. L'espace sera interdit aux véhicules, avec des plots en pierre disposés à la périphérie, avec un système qui permette au corbillard de rentrer sur la place lors des obsèques. Les arbustes seront en cépée, avec plusieurs troncs, qui laissent ainsi de la transparence et ne ferment pas l'horizon, avec, à leurs pieds, des plantes vivaces, faciles d'entretien et moins sensibles aux épisodes caniculaires, le tout arrosé automatiquement, pour ne pas rajouter de travail aux agents techniques. Le problème de la neige a été pris en

compte, avec un revêtement de la place qui puisse être dégagé sans dommage pour le revêtement.

Des efforts contre l'imperméabilisation

Sur le côté de l'église, les stationnements vont être revus, avec des matériaux qui permettent à l'eau de s'infiltrer, afin de lutter contre l'imperméabilisation, qui est un problème lors de fortes pluies. Les places seront élargies, pour que les manœuvres soient simplifiées, sachant que l'accès aux parkings se fera par la route de Ste Foy l'Argentière, à la hauteur de l'espace culture et loisirs. De plus, des places minutes seront disposées de chaque côté du magasin Vival, de même qu'un dépose minute sera disponible devant le magasin, afin de favoriser les gens de passage qui veulent faire quelques courses et les personnes âgées qui apprécient d'avoir leur voiture près du magasin. C'est une nouvelle organisation qui va être mise en place, qui va changer des habitudes, mais qui va renforcer l'image du village. Les travaux devraient démarrer au mois de mai 2022 et se finir fin août, avec le mois de novembre qui, lui, sera réservé pour les plantations.

Mise en place de la circulation en sens unique

Tous les automobilistes qui descendent la grande rue se rendent compte combien le double sens pose problème, avec

des espaces réservés aux croisements parfois occupés, avec la courbe de ladite voie qui ne permet pas de voir arriver les véhicules montants. Ce qui fait qu'il faut parfois monter sur le trottoir pour se croiser, un espace normalement réservé aux piétons. Un panneau d'information sera installé au Trêve pour indiquer la zone artisanale, afin que les camions y accèdent par la D34 au sud, sans avoir à passer par le village. La grande rue sera donc en sens unique en montant, depuis la rue de la Colline et la rue de la Croix Michel, elle aussi, sera en sens unique pour sortir du village. Comme le disent les riverains, cette seule disposition résoudra 90 % des problèmes de circulation. C'est une mesure de bon sens. Partout où de telles modifications ont été apportées, personne n'aurait l'idée de revenir en arrière. Nous avons un village qui a des rues étroites, dessinées à l'époque pour des charrettes, et nous devons faire avec. Nous serons vigilants aussi quant à la vitesse des voitures, qui auront peut-être tendance à accélérer, du fait de ce sens unique, qui, de toute façon, sera en zone 30. Pour la grande rue, il est envisagé de mettre une balise en arrivant sur la place, pour éviter que les automobilistes ne traversent ce carrefour trop rapidement. Dans un premier temps, il y aura des tests pour voir si cette solution est la meilleure.

Pour ce chantier, la commune va bénéficier de l'aide financière du département, de l'état, ainsi que de la région, dont une demande de subvention est en cours.



En 2022, un bel immeuble va s'élever près de l'école

En face de l'école, une friche industrielle, avec de nombreuses élévations en béton, rappelait l'activité des Ets Grégoire, une entreprise florissante où l'on pouvait trouver de tout, depuis le petit sachet de graines pour le jardin, jusqu'aux sacs de ciment ou d'engrais. Maintenant abandonnés, ces terrains méritaient une autre vie. La municipalité a décidé d'installer ici un immeuble inter-générationnel, afin de permettre à des personnes éloignées du village, avec souvent des habitations trop grandes pour eux, ou des jeunes primo-accédants, de trouver ici des appartements de standing, avec ascenseur et garages en sous-sol.

Le projet, confié d'abord à EPORA, un organisme public spécialisé dans la réhabilitation de friches industrielles consiste à préparer le terrain, éliminer tous les ouvrages béton, voire le dépolluer. C'est l'entreprise SMTP qui réalisera ce travail afin de livrer une plateforme prête à accueillir le projet immobilier. Celui-ci a été confié à la société Prodexia, une entreprise de promotion immobilière,

située à Saint Genis Laval, intervenant régulièrement dans les Monts du Lyonnais, notamment à Saint Laurent de Chamousset en 2020 et actuellement à Ste Foy l'Argentière.

L'immeuble, de 2 étages, sera composé de 12 logements, en accession libre à la propriété, mariant 9 T3 et 3 T2. Au rez-de-chaussée, la Mairie a réservé un espace de 120 m² pour accueillir la MAM (Maison d'Assistants Maternelles), localisée actuellement dans les locaux de l'ancienne Mairie. Elle pourra donc accueillir 12 enfants dans le confort et l'espace requis. Une salle de 40 m², attenante, pourra servir pour une éventuelle extension, avec une MAM qui passerait ainsi à 160 m², pouvant recevoir 16 enfants. C'est un service que la municipalité porte, pour que les parents d'Aveize trouvent tous une solution à leurs problèmes de garde pour leurs enfants qui ensuite, passeront en face, à l'école. La bonne santé de l'établissement scolaire passe aussi par le dynamisme du système de garderie.

Le permis de construire a été déposé cette fin d'année, et 5 mois seront nécessaires pour son instruction, pour

un début de la construction prévu en milieu d'année 2022. Sachant qu'il faut compter 1 an et demi de travaux, les appartements seront livrés courant 2024. C'est un beau projet immobilier, avec un bâtiment ouvert sur le grand paysage, proche du centre bourg.

Merci à Suzanne Grégoire qui a bien voulu vendre ce terrain pour permettre cette opération qui va conforter l'image du village, avec un ensemble immobilier de grande qualité.



Pour réserver un logement, contacter :
PRODEXIA
 151, route de Vourles
 69230 Saint-Genis-Laval
 au 09 75 95 71 88
 ou par mail : contact@prodexia.fr
 Site internet : www.prodexia.fr

COMMISSION BÂTIMENTS

Cette année 2021 a vu l'école se payer une cure de jeunesse, avec le remplacement de toutes les portes et fenêtres et la pose d'une chaudière neuve. C'est un gros

chantier, qui a été mené de main de maître par nos artisans locaux et qui va apporter du confort pour les élèves, et le corps enseignant, bien sûr ! Ces équipements généreront

certainement des économies, car l'école était une vraie passoire thermique, avec l'eau qui rentrait lors des fortes pluies et un système de chauffage qui était à bout. L'état, à travers la DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local) a accordé pour ce chantier 71,50 % de subvention.

Un nouveau revêtement a été posé sur la scène de la salle Jean Marie Rousset par l'entreprise Courbière.

Enfin, le permis de construire pour l'extension de la salle Belle Vue a été déposé à l'automne, avec des travaux qui devraient commencer au printemps pour une livraison avant les vacances d'été. D'une superficie de 52 m², elle comportera, sur un tiers de sa surface, soit 17 m², le réaménagement du local de découpe pour les chasseurs. Celui qui avait été précédemment installé, trop petit et mal placé, ne correspondait pas aux exigences réglementaires demandées quant



Une chaudière toute neuve !

à la protection de la venaison. De plus, il fallait passer par la salle avec l'animal à découper, ce qui n'était pas propre. Dans l'extension projetée, l'entrée à cette salle de découpe se fera directement via une porte placée à l'arrière de la pièce, du côté du cimetière. Ce sera ainsi plus discret et l'hygiène sera renforcée. Les chasseurs installeront eux-mêmes une chambre froide de façon à conserver le gibier aussitôt découpé, notamment lors des premières journées de chasse où il fait encore chaud. Les chasseurs ont été invités à participer à la réflexion, car la devise de la commission est celle-ci : « on ne fait pas pour les gens, mais avec les gens », avant de présenter le projet au conseil municipal. La commission en a profité pour aménager la surface restante, soit 35 m², en un préau, une salle hors sac, à même de recevoir les nombreux randonneurs qui viennent nous rendre visite et qui auront ainsi un endroit



La nouvelle extension

à l'abri pour pique-niquer. Ce préau sera équipé de tables pour un accueil à la hauteur du panorama, un équipement qui renforcera l'image du village, reconnu pour son fleurissement, son dynamisme et son bien vivre !

Pour cette extension, la commune va bénéficier d'une subvention du département dans le cadre de l'appel à projets 2021.



Tous les ouvrants ont été changés

COMMISSION ÉCOLE

Une école, c'est la vie du village. Mais ici, en plus, elle entraîne dans son parcours nombre de bénévoles qui donnent de leur temps pour les enfants. C'est un bel exemple de mélange de génération qui est profitable à tous, depuis l'élève qui retrouve un papy ou une mamie, jusqu'aux adultes qui se souviennent de ce temps béni où ils étaient assis sur les bancs de l'école, qui a maintenant pris le nom « des quatre horizons ». Des horizons qui ne sont pas seulement les points cardinaux, mais les thèmes des années scolaires, entre solidarité, bien-être, etc.

Ce printemps, les membres de la commission école ont décidé de construire un poulailler dans la cour de l'établissement. C'est ainsi que 4 poules sont venues attiser la curiosité des enfants, qui s'occupent à tour de rôle de les nourrir, de blé bien sûr, mais aussi des restes de la cantine, ce qui fait que ces volatiles ont tous les jours un menu différent ! De vraies poules de luxe ! Ce fut un chantier où les constructeurs se sont éclatés, où a régné une bonne ambiance, le tout sous un pâle soleil de printemps. Les poules installées ont mis

un peu de temps pour faire des œufs, sans doute un peu anxieuses quant aux attentions qui leur étaient prodiguées, un peu peureuses à la vue de toutes ces frimousses qui se pressaient contre le grillage ! Elles remplissent maintenant pleinement leur rôle, pondre et réduire les déchets. Encore un beau projet, un

bon moment de partage qui fait la force de ce village, dont l'école est un élément majeur. Les 84 enfants qui la fréquentent ont beaucoup de chance, avec un corps enseignant qui leur transmet ce goût pour la nature, et des bénévoles qui œuvrent pour leur offrir un cadre où ils puissent s'épanouir.



Depuis le 1er octobre 2021, tous les emballages plastiques ménagers peuvent aller dans le sac jaune : pots de yaourts/crèmes, barquettes de jambon, de plats préparés, sacs/films plastiques... et rejoignent les emballages en métal (boîtes de conserve, canettes, aérosols vides...).

Pourquoi trier ses emballages ?

Tous les emballages déposés dans le sac jaune sont acheminés au centre de tri de Chassieu qui, après séparation des différents matériaux, leur donne une « 2^e vie ». Le contenu des sacs noirs est quant à lui acheminé vers le centre d'enfouissement de Roche la Molière.

Comment réduire encore plus ses déchets ?

Le compostage :

Le compostage domestique est l'alternative la plus significative en termes de réduction de la production de déchets ménagers. Tous les déchets organiques peuvent se transformer naturellement en matière fertile : épluchures, légumes et fruits abimés, coquilles d'œufs ou d'huitres broyées en poudre, thé, marc de café. Le compost récupéré devient alors un bon fertilisant pour votre potager ou vos fleurs.

Le broyage des déchets verts :

Le broyage consiste à réduire, sous forme de copeaux, les déchets verts issus de la taille et de l'élagage.

Ces copeaux sont utilisables ensuite pour le compostage et le paillage. La CCMDL apporte une aide financière pour l'achat d'un composteur ou d'un broyeur individuel.

Plus d'infos sur :
gestion-dechets@cc-mdl.fr

GRATUIT

Distribution Sacs-poubelles

2 possibilités :

- **Vendredi 7 janvier 2022 de 15h à 18h**
- **Samedi 8 janvier 2022 de 8h30 à 11h30**

Lieu : garage de la commune (sous la Mairie)

Merci de respecter ces dates: il n'y aura pas d'autres distributions. A cette occasion, l'OGEC propose une vente de brioches au profit de l'école aux mêmes heures que la distribution des sacs poubelles.

Si un changement intervient dans la composition de votre foyer, veuillez le signaler en Mairie.

POINTS DE COLLECTE
SUR LA COMMUNE
(MAGAZINES/JOURNAUX
ET VERRES) :

- **Aux abords du cimetière :**
route de Sainte Foy
L'Argentière
- **Rue de la Colline**
- **Croisement du Centre
médical de L'Argentière**

ICI TOUS
LES EMBALLAGES
SE TRIENT

Bouteilles et flacons
en plastique vides

Boîtes en carton vides

Pots, boîtes
et barquettes en plastique vides

Sacs, sachets
et films en plastique vides

Briques en carton vides

Boîtes en métal vides

Interdits dans les sacs/sacs jaunes

Cartons
Sans une paille
ou une boîte à chaussures,
ils ne sont pas acceptés.

Un doute ?
En cas de doute,
consultez l'application
ou appelez le 04 72 00 00 00

CITEO

Les déchèteries à votre disposition

Les déchèteries

→ **Montrottier**
Lieu : Allée des 60000 Montrottier - Tél. 04 78 70 81 48
ouvert : lundi à jeudi : 8h30 - 18h00 (fermeture à 17h30 du 1/04 au 31/08)
vendredi : 8h - 12h et 13h30 - 18h00 (fermeture à 17h30 du 1/04 au 31/08)
samedi : 9h - 12h30 et 13h30 - 18h00

→ **St Martin en Haut**
Lieu : 454 Les Lacs 69680 St Martin en Haut - Tél. 07 82 07 38 00
ouvert : lundi à jeudi : 8h30 - 18h00 (fermeture à 17h30 du 1/04 au 31/08)
vendredi : 8h - 12h et 13h30 - 18h00 (fermeture à 17h30 du 1/04 au 31/08)
samedi : 9h - 12h

Sont acceptés

→ **Ne sont pas acceptés :** déchets dangereux, déchets médicaux, déchets de cuisine, déchets de construction, déchets de jardinage, déchets de réparation, déchets de bricolage.

Déchèterie à Chasselles sur Lyon
Point Service 44143 Chasselles sur Lyon
Aide financière aux communes (subvention sur la carte par ☑)
Permis@ccmdl.fr et 0472000000 - www.Aura.net.fr ou 04 77 81 81 81

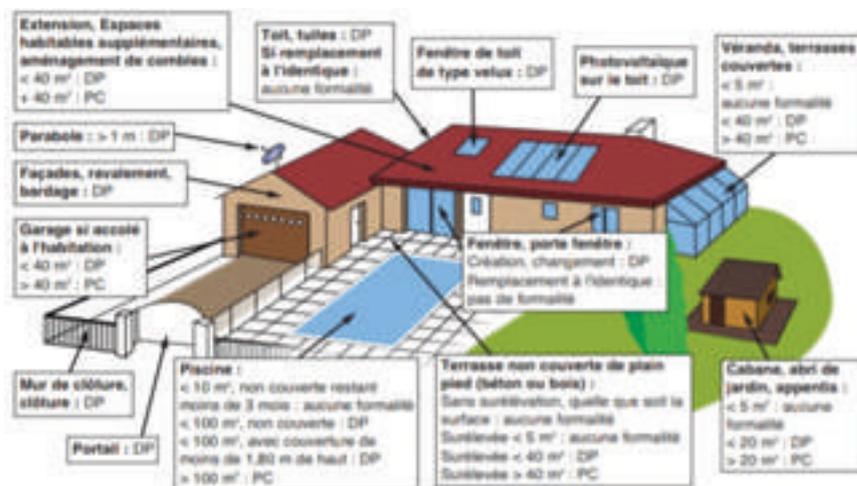
COMMISSION URBANISME

Selon la nature des travaux, différentes autorisations sont obligatoires : déclaration préalable (DP), permis de construire (PC), d'aménager ou de démolir.

Quelle autorisation pour quel type de travaux ?

Certains travaux sont dispensés de formalités mais ne sont pas exempts du respect du Code de l'Urbanisme.

Le schéma est à titre indicatif pour les constructions en zone U. Pour tous projets de travaux, adressez-vous à la Mairie, afin de vérifier s'il y a lieu de constituer un dossier.



DÉCLARATIONS PRÉALABLES ACCORDÉES EN 2021	
Abri de jardin, véranda, préau, pergola	5
Modification ouvertures, toiture	4
Mur de soutènement, clôture	1
Ravalement de façades, isolation extérieure des façades, changement fenêtres, réfection toitures	6
Installation carports et panneaux photovoltaïques	0
Division de terrain en vue de construire	0
Piscine	1

PERMIS DE CONSTRUIRE ACCORDÉS EN 2021

Construction d'une maison individuelle	1
Transformation d'une grange en habitation	1
Construction d'un garage	1
Bâtiment agricole, extension hangar artisanal	2

PERMIS DE CONSTRUIRE REFUSÉS EN 2021

Extension hangar artisanal, aménagement terrasse, garage	3
--	---

CCAS

Le CCAS, présidé par le Maire et composé d'élus et de représentants de la commune d'associations à caractère social ou humanitaire, est à l'écoute de toute personne dans le besoin ou en difficulté

Les réunions du CCAS au cours de l'année permettent :

- D'étudier et d'accorder des aides aux familles pour les voyages scolaires en primaire ou en collège, en fonction du quotient familial.
- De voter des subventions aux associations à caractère social ou humanitaire.
- De valider des dossiers d'aide sociale et d'accorder des aides ponctuelles

- De prendre connaissance des demandes effectuées au titre du transport social des Monts du Lyonnais

Mise en place d'un dispositif de Transport Social des Monts du Lyonnais par la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais (CCMDL). Le CCAS prend connaissance des différents dossiers déposés en mairie. Pour bénéficier de ce transport, il faut remplir certaines conditions et pour cela vous pouvez vous renseigner au secrétariat de mairie.

Deux permanences ont eu lieu en mairie d'Aveize au cours de l'année 2021 pour le dispositif « Ma Commune Ma Santé ». L'association « Ma Commune Ma Santé » propose aux habitants une quinzaine de contrats de complémentaire santé négociés au niveau national. Le rendez-vous

individuel est gratuit. Toute personne souhaitant être contactée en dehors des permanences par cette association peut s'adresser au secrétariat de mairie.

En fin d'année, la commission exerce son rôle social par la collecte des Restos du Cœur et apporte un peu de réconfort aux personnes âgées en confectionnant et distribuant le colis de Noël, et en rendant visite aux personnes hospitalisées ou en maisons de retraite.

Important : Pour une aide, un renseignement d'ordre personnel ou familial, n'hésitez pas à contacter M. le Maire ou Céline la secrétaire, ils vous renseigneront avec compétence et discrétion.

MÉDIATHÈQUE

En 2021, le fonctionnement de la médiathèque a encore été perturbée par les différents protocoles liés à la crise sanitaire, et notamment l'instauration du contrôle du pass sanitaire. Malgré ces difficultés, l'équipe de la bibliothèque et la Municipalité ont tout mis tout en œuvre pour assurer le maintien du service public de la lecture publique !

La bibliothèque est,

- **Fréquentée** régulièrement par environ 425 personnes, les 4 classes de l'école des Horizons, les bébés lecteurs et leur assistante maternelle.
- **Gérée** par une équipe d'une quinzaine de bénévoles et d'une salariée

- **Ouverte** 10 heures par semaine
- **Dotée** de plus de 5 900 documents (livres, cds, dvds..) pour tous les publics, bébés, enfants, ados, adultes... Chaque année, environ 200 nouveautés sont achetées, et 1 800 livres de la médiathèque départementale sont échangés régulièrement afin d'apporter toujours du nouveau dans les rayons ! En 2021, près de 11 000 prêts ont été comptabilisés.
- **Intégrée** dans le réseau Commonly, qui permet d'augmenter l'offre pour les lecteurs d'Aveize, qui peuvent réserver sur le site et venir chercher leurs réservations à la bibliothèque. (plus de 1500 réservations en 2021)
- **Animée** grâce aux expositions, heures du contes, décorations, tables thématiques, ateliers... tout au long de l'année !
- **Soutenue** par la Médiathèque Départementale du Rhône, qui fournit un fonds conséquent de documents, propose des supports d'animation (expositions, tapis de lecture..), assure la formation des équipes, offre des ressources numériques à tout adhérent des bibliothèques du Rhône, et s'implique fortement auprès des tout petits lecteurs en leur offrant un accès à la lecture.

AU FIL DES MOIS, RETOUR EN IMAGE SUR LES TEMPS FORT DE 2021 :

→ Février : « Rendez-vous...contes ! » : des histoires d'animaux qui sont allés au carnaval et un temps où les enfants ont pu se masquer de leur livre préféré !



→ Mars : René-Guy Cadou : Initialement prévue en 2020, la médiathèque a présenté une exposition dans le cadre du printemps des poètes, consacrée à ce grand poète. Une mise en musique des poèmes a été proposée aux élèves de l'école par Dominique Lassaïgne.



→ Juin : Compostons ! tout sur le compost ! Exposition et matinée de présentation du processus de compostage.



→ Animations d'été : des temps de lecture sur un tapis dans différents lieux du village !



- Mercredi 7 juillet, 16h, Vers le City Stade : des galets racontent...
- Vendredi 23 juillet, 16h, Porche de l'Argentière : Contes à l'argentière avec Mireille Didier-Ronzon.
- Mercredi 11 août, 16h, terrasse de la médiathèque : Grains de sable !



- Vendredi 20 août, 16h, vers le City Stade, La mer sur un tapis.
- Vendredi 27 août, 16h, Pré de la Grand Font : encore quelques jours pour buller !

Été : Exposition « l'ABC de Béa » Lir'en Art : meubles en palettes, toile de peinture.

→ Octobre : Concert Chris Le Hache, dans le cadre du festival Copains comme chanson, concert soutenu par la Médiathèque Départementale du Rhône

→ Décembre : Exposition « Un autre monde dans ta poubelle. La seconde vie des Playmobil© jetés »

Suivez l'actualité de la médiathèque sur son blog : <http://mediathequeaveize.blogspot.fr/>

Ou suivez-nous sur notre page facebook ! Médiathèque Aveize

DES QUESTIONS ? DES REMARQUES ? DES SUGGESTIONS ? ENVIE d'INTEGRER l'EQUIPE ?

N'hésitez pas à rencontrer l'équipe sur place ou à nous contacter ! Véronique, salariée et les bénévoles sont là pour vous répondre : Adèle, Alice, Catherine, Christine, Denise, Evelyne, Hervé, Jacqueline, Jean, Mado, Patrick, Véronique, Sylvia, Xavier.

Horaires d'ouverture : Mercredi 15h-18h / Jeudi 13h30-14h30 / Vendredi 16h-18h / Samedi et dimanche 10h-12h. Contact : 04 74 26 00 88 ou bibliotheque.aveize@cc-mdl.fr te. Inscription gratuite.

CENTRE MÉDICAL DE L'ARGENTIÈRE

Le Centre Médical de l'Argentière : un maillon essentiel dans l'offre de soins dans les Monts du Lyonnais

Si les murs du CMA appartiennent à la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais, cet établissement est géré par la Fondation « Partage et Vie ».



Le CMA, dans son écrin de verdure

La Fondation en chiffres

Créée en 1992, la Fondation est reconnue d'utilité publique et compte 122 établissements en France. Au 31 décembre 2019, 15 958 personnes étaient soutenues à domicile principalement via des dispositifs de téléassistance, le médico-social offrait 7 424 places, 4 886 patients étaient accueillis dans 4 établissements sanitaires, avec 6 378 collaborateurs et 383 millions d'euros de ressources. Dans notre région Auvergne-Rhône-Alpes, on compte 21 établissements, dont 1 centre de formation implanté à l'Argentière, pour 80 millions d'euros de ressources.

Dirigée par Dominique Monneron, la Fondation fait de l'ancrage territorial l'un de ses axes stratégiques, avec 5 directions territoriales et 6 centres administratifs régionaux qui assurent en

proximité l'appui administratif, budgétaire et comptable du réseau. Pour la Fondation, il s'agit de prendre soin des plus fragiles, ce qui implique un engagement profondément humain, personnel, et souvent même intime, pour accompagner chacun confronté à des formes très diverses de vulnérabilité physique, psychique, cognitive, sociale et aussi pour la fin de vie.

Le CMA : un plateau technique de haut niveau

Dirigé par Jean François Monod, le CMA est un établissement essentiel dans l'offre de soins dans nos Monts du Lyonnais. Héritiers de 750 ans d'histoire, ses murs ont accueilli tour à tour un chapitre noble, puis une abbaye, un

séminaire, le plus distingué de France, un hôpital militaire à 2 reprises, une maison de repos, un asile de vieillards, un sanatorium, et actuellement un centre de rééducation, un service de grands brûlés, un foyer d'accueil médicalisé, une Maison d'Accueil Spécialisé, et un centre de formation d'aides-soignantes.

Un établissement à dimension régionale

Implanté historiquement au cœur des Monts du Lyonnais, sur la commune d'Aveize, à proximité des agglomérations de Lyon, Saint-Étienne et Roanne, le Centre Médical de l'Argentière a relocalisé récemment des activités sur le bassin Stéphanois.

Des activités de soins de suite et de réadaptation - SSR

Le Centre Médical de l'Argentière est spécialisé dans le traitement, la rééducation et la réadaptation : des atteintes neurologiques et motrices, des atteintes de l'appareil locomoteur, des brûlures graves. Il dispose d'une capacité d'accueil de : 133 lits d'hospitalisation complète sur Aveize. En partenariat avec le CHU de Saint-Étienne dans le cadre d'un Groupement de Coopération Sanitaire (GCS), la structure gère un service de rééducation post-réanimation de 12 lits sur le site de l'Hôpital Nord à Saint-Priest en Jarez. Sur le site de l'Hôpital Bellevue de Saint-Étienne, l'établissement déploie une activité d'hospitalisation de jour de 35 places.

Des activités Médico-sociales

L'activité médico-sociale complétant l'offre SSR se développe sur Aveize

autour : d'un Foyer d'Accueil Médicalisé de 10 places (FAM), d'une Maison d'Accueil Spécialisée de 10 places (MAS)

Une structure d'enseignement et de formation

En complément, l'établissement dispose d'un institut de formation, sur Aveize, assurant diverses missions de formations et d'enseignement dont la préparation au diplôme d'aide-soignant.

C'est un bel établissement, au pied du Châtelard, dans un écrin de verdure, qui a accompagné nombre de patients du secteur qui y ont trouvé un endroit propice pour leur parcours thérapeutique. Handicapé par des bâtiments vieillissants, il est à l'aube d'une restructuration qui le confortera et lui assurera un avenir serein, car il a encore de belles pages à écrire.



Jean François Monod, directeur du CMA



Dominique Monneron, directeur de la Fondation

ARRÊTÉS MUNICIPAUX

EXTRAIT DE L'ARRÊTÉ CONCERNANT LA CIRCULATION DES CHIENS ET INTERDISANT LES DÉJECTIONS CANINES SUR LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL

ARTICLE 1 : sur les voies ouvertes à la circulation publique et sur les domaines publics ou privés de la commune, les chiens et autres animaux devront être impérativement tenus en laisse. Celle-ci devra être assez courte pour éviter tout risque d'accident. Pour les chiens dits dangereux, il est fait obligation, sur la voie publique, à chaque propriétaire ou gardien de ces animaux de les tenir en laisse et de les museler.



Dans le cas contraire, ces animaux seront considérés en état de « divagation », et une mise en fourrière ainsi qu'une contravention seront ordonnées.

ARTICLE 2 : les propriétaires devront veiller à ce que les animaux, même tenus en laisse, ne puissent accéder dans les lieux tels que : square pour enfants, monuments aux Morts, cour de l'école. Par ailleurs, dans certains lieux particulièrement fréquentés ou comportant la présence d'enfants (autour et dans les écoles, la Maison d'Assistants Maternelles, la garderie et les bâtiments publics), la circulation des chiens « dangereux », fussent-ils muselés et tenus en laisse est désormais interdite pendant les heures d'ouverture de ces bâtiments. Cette indication ne s'applique pas aux chiens accompagnant les non-voyants.

ARTICLE 3 : même tenus en laisse, les chiens sont interdits à l'intérieur des bâtiments publics.

ARTICLE 4 : les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts et jardins publics, les espaces de jeux publics pour enfants, les espaces verts des résidences « Les Primevères » et « Jardins de la Cure » ; le pré de la Grande Font et ce par mesure d'hygiène publique. Il est demandé aux propriétaires d'animaux de veiller scrupuleusement au respect de cette réglementation.

ARTICLE 5 : il est fait obligation aux personnes accompagnées d'un chien de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections que cet animal abandonne sur toute partie de la voie publique, y compris dans les caniveaux, ainsi que dans les squares, parcs, jardins et espaces verts publics. Cette obligation ne s'applique pas aux personnes titulaires de la carte d'invalidité prévue à l'article L 241-3 du code de l'action sociale et des familles.

ARTICLE 6 : en cas de non-respect des interdictions édictées aux articles ci-dessus, les infractions au présent arrêté sont passibles d'amendes.

EXTRAIT DE L'ARRÊTÉ DÉNEIGEMENT

ARTICLE 1 : Dans les temps de neige ou de gelée, les propriétaires ou locataires sont tenus de balayer la neige devant leurs maisons ou locaux, sur les trottoirs, jusqu'au caniveau, en dégageant celui-ci autant que possible.



En cas de verglas, ils doivent jeter du sable, du sel, des cendres ou de la sciure de bois devant leurs maisons et sur les trottoirs.

ARTICLE 2 : en temps de gelée, il est défendu de sortir sur la rue les neiges ou glaces provenant des cours. Il est également interdit de faire couler de l'eau sur la voie publique ou les trottoirs.

EXTRAIT DE L'ARRÊTÉ ÉLAGAGE OU ABATTAGE D'ARBRES n°75/2021 du 18 octobre 2021

ARTICLE 1 : Les arbres, arbustes, haies, branches et racines qui avancent sur le sol des voies communales (y compris les places et les parcs publics de stationnement) et des chemins ruraux (sentiers, chemins) doivent être coupés à l'aplomb des limites de ces voies sur une hauteur de 5m. Les haies doivent être conduites de manière que le développement ne fasse pas saillie sur les voies communales ou sur les chemins ruraux.



ARTICLE 2 : Les arbres, arbustes, haies, branches doivent en outre être élagués régulièrement afin de ne pas toucher les réseaux aériens d'électricité, d'éclairage public et de téléphone installés sur le domaine communal.

ARTICLE 3 : Les opérations d'élagage sont effectuées à la diligence et aux frais des propriétaires ou de leurs représentants.

ARTICLE 7 : Les riverains des voies communales et des chemins ruraux doivent procéder à l'élagage des branches ou à l'abattage des arbres morts qui menacent de tomber sur lesdites voies et chemins.



L'ÉCOLE DES 4 HORIZONS

DE NOUVEAUX HORIZONS POUR NOTRE ÉCOLE !

Malgré un contexte sanitaire toujours compliqué et incertain à l'école des 4 Horizons, nous sommes repartis sur une nouvelle dynamique :

- Un nouveau projet d'école autour du « bien-être » : Je me sens bien dans mon corps pour bien apprendre.
- Une 4ème classe a ouvert et a permis d'avoir des effectifs réduits dans chaque niveau. Nous avons maintenant une classe de PS/MS, une de GS/CP, une de CE1/CE2, une de CM1/CM2.
- Une nouvelle équipe qui souhaite se stabiliser dans notre structure ! Nous avons accueilli Nathalie et Sandrine les nouvelles enseignantes ; mais aussi

Roxane qui vient renforcer l'équipe des ASEM en place.

- Nous avons partagé de beaux moments :
 - une célébration de rentrée dans notre pré, avec Jérôme et l'équipe paroissiale,
 - une belle action « Nettoyons la Nature »,
 - une intervention sport avec Raphaël sur le thème de l'Acrosport,
 - deux célébrations de Noël (petits et plus grands) en lien avec le relais pastoral,
 - des animations à la médiathèque avec des idées très originales de Véronique et des bénévoles,
 - de beaux projets menés : la semaine du jeu à l'école, une classe orchestre en CM avec instruments à cordes, une journée KAPLAS, les plantations dans le jardin de

l'école, une plantation de haies à la Ferme de Joséphine (Les Adrets), la création du poulailler et l'accueil des poules...

Notre communauté éducative, toujours motivée et solidaire, a su innover et trouver des idées pour que nos élèves se sentent bien au sein de notre établissement ! Les associations OGEC et APEL très présentes, sont de véritables soutiens pour toute l'école.

Si vous souhaitez en savoir plus sur notre structure, nous restons à votre écoute et à votre disposition si vous souhaitez rencontrer l'équipe, visiter nos locaux.

Site Web : www.ecoledes4horizons.fr

**Contact : Virginie GALIERE
au 04 74 26 00 10 ou
ecoledes4horizons@laposte.net**



Acrosport



Célé de rentrée



Nettoyons la nature



Journée Kaplas



Semaine du jeu

APEL / OGEC

Deux associations de parents d'élèves bénévoles pour contribuer au bon fonctionnement et au dynamisme de notre Ecole des 4 Horizons.

QUI FAIT QUOI ?

L'Organisme de gestion de l'enseignement catholique, OGEC a pour mission :

- La gestion économique, financière et matérielle de l'école
- La gestion sociale : employeur du personnel non-enseignant
- La gestion de la cantine et de la garderie depuis la rentrée 2020

L'association de parents d'élèves de l'enseignement libre, APEL a pour mission :

- Contribuer au financement des activités, sorties, voyages scolaires en lien avec le projet pédagogique en organisant des actions et manifestations
- Créer du lien entre les familles de l'école
- Participer à la dynamique de l'Ecole et du village

QUELLES ACTIONS ?

Cette année a été marquée par des temps festifs auxquels vous, habitants d'Aveize, avez répondu présents ! Nous savons que nous pouvons compter sur votre soutien qui nous encourage à continuer nos rendez-vous habituels et même à proposer des nouveautés. Sans cette ouverture au-delà des familles de l'école, notre action s'essoufferait. Alors un grand MERCI !!

Par le biais des enfants de l'école, par les



Vous avez découvert le food-truck sur la place de l'église pour la vente de burgers en mars et juin 2021.

flyers au Vival, à la médiathèque, dans vos boîtes aux lettres, sur panneau pocket, le site internet d'Aveize, vous retrouverez nos actions pour faire vivre et dynamiser l'Ecole tout au long de l'année :

- Les brioches lors de la remise des sacs poubelles.
- « Ce soir pas besoin de cuisiner, c'est pizzas et burger » (nouveau 2021) : à l'arrivée des périodes de vacances scolaires
- Soupe aux choux : reportée en 2021 pour mieux débuter le 6 mars 2022
- Les matières premières « alors pâtissez ! » : juin et décembre
- Concours de pétanque : septembre – l'édition 2021 a été reportée, on vous donne rendez-vous en 2022 !
- Concours de puzzles : octobre
- Les fleurs automnales et lumignons dans le local technique : 1 semaine avant la Toussaint
- Spectacle des enfants et repas de Noël : annulé en 2020, nous espérons le retrouver en décembre 2021
- Vente de Sapins à l'approche de Noël

Nouveauté 2021 : Le 5 octobre, nous commençons l'année scolaire avec une conférence animée par Angélique PROST, orthopédagogue, qui a permis à chaque participant de « mieux comprendre le cerveau de son enfant pour mieux l'accompagner sur le temps des devoirs » et de repartir avec de vrais outils. Ces temps d'échange autour de l'éducation des enfants et de la parentalité sont amenés à être renouvelés !

Nos associations sont également présentes pour les temps forts de l'école tel que le bol de riz où les bénéfices sont reversés au CCFD.

POUR FAIRE QUOI ?

Les bénéfices dégagés permettent de financer des jeux pour chaque classe, des activités sportives (intervenant sportif : acrosport en 2020, cirque en 2021) et culturelle (journée Kapla) pour l'ensemble des élèves. Et espérons-le pour 2022 des sorties !

La cantine et la garderie sont des services qui répondent à un vrai besoin des familles avec une moyenne de 50 élèves par jour pour la cantine, et des effectifs qui s'approchent des seuils limites pour la garderie. Des réflexions sont en cours sur l'organisation, les lieux et l'encadrement.

Nous avons mis en place la facture simplifiée pour les familles regroupant les frais de scolarité, de cantine et de garderie, rendue possible avec l'acquisition d'un nouveau logiciel. Nous continuons d'investir au service de l'école avec l'achat d'un vidéoprojecteur pour équiper la classe des maternelles.

AVEC QUELS SOUTIENS ?

Nous profitons de ces quelques lignes pour remercier tout particulièrement Cécile Guyot pour son investissement, en tant que présidente de l'OGEC ces dernières années, ainsi que tous les parents bénévoles qui ont, comme elle, passé le relais à de nouveaux parents dans nos associations, bienvenue à eux !

Enfin, nous remercions chaleureusement les bénévoles de la cantine, qui viennent en renfort, et contribuent au bien-être de nos enfants quotidiennement, aux membres de la paroisse, toujours disponibles pour rendre service.

Merci à la municipalité d'Aveize, avec laquelle nous sommes en étroite collaboration, qui nous apporte son soutien indéfectible, et participe aux évolutions et transformations de notre belle école. Pour exemple cette année : le changement des fenêtres et volets roulants ainsi que la chaudière pour faire des économies d'énergie et apporter toujours plus de confort à l'équipe et aux enfants.

Merci à Béatrice et Alexis GIGANDON du VIVAL, d'accepter de mettre à disposition nos flyers pour les diverses actions et d'avoir mis à disposition les calendriers Champagnat.

Merci à l'ensemble du personnel de l'Ecole pour son investissement et son dynamisme auprès de nos enfants.

Merci à nos Sponsors, aux parents d'élèves, et à tous ceux qui contribuent de près comme de loin, à l'épanouissement et à la vie de l'Ecole dans notre Village !

LA CHASSE À AVEIZE

Cette saison, ce sont 48 chasseurs qui vont s'adonner à leur passion et parcourir bois et cultures à la recherche d'un lièvre ou autre gibier, un prétexte souvent pour prendre un bon bol d'air et profiter de la nature, pour regarder les chiens démêler les voies de la nuit et remonter jusqu'au gibier.

Ici, à Aveize, l'agriculture, si elle s'est modernisée, a dû cependant faire avec les contraintes du relief, et n'a pas cédé aux mirages du remembrement qui, dans les plaines, a totalement modifié le paysage, en mettant en place des parcelles immenses, au prix de la destruction de milliers de kilomètres de haies.

Maintenant, ce sont des étendues de maïs à perte de vue, des déserts de biodiversité, si ce n'est un refuge pour les compagnies de sangliers. Bien sûr, ici aussi, des haies ont disparu, mais de nouvelles s'implantent, pour le bonheur de tous, depuis le chasseur jusqu'au randonneur qui emprunte des sentiers qui serpentent dans des paysages de bocage. Pour le gibier, c'est un refuge, un abri, avec des centaines d'habitants qui peuplent ces verts ourlets, depuis les insectes jusqu'aux chevreuils, qui ne dédaignent pas s'y mettre à l'abri, tout en gardant un œil sur les environs !

2021 a été un peu spécial, et toutes les animations auxquelles participaient les chasseurs ont été annulées, depuis le concours de belote en février, le repas avec les propriétaires, jusqu'à la marche des hirondelles du mois de mai. Pour cette dernière, les chasseurs participent au balisage la veille, tiennent deux relais et aident à la soupe, avant d'enlever les balises posées le samedi. Le concours de belote avait toujours beaucoup de succès, précédé le matin même par une dégustation de terrine de chevreuil offerte à la population.



Tout cela manque beaucoup. Cet esprit de convivialité qui caractérise les chasseurs ne pouvait pas s'éteindre ainsi.

C'est pourquoi les chasseurs du haut ont décidé de faire un sanglier à la broche à emporter, une initiative qui a eu beaucoup de succès. L'animal qui a fini sur la braise venait d'Aveize, du bois de Châtelard.

Bien sûr, c'était forcément limité par les dimensions du grill. Les 110 couverts ont été réservés en un temps record et chacun est venu avec un contenant chercher un morceau de sanglier accompagné de pommes de terre, un fromage et une tarte. Les commentaires ont été unanimes pour vanter la qualité du menu proposé. Pour 2022, l'opération sera reconduite, en espérant le faire sous chapiteau, pour faire une vraie animation pour le village et satisfaire plus de monde. Quant aux chasseurs du bas, ils ont organisé une vente de terrine de chevreuil, qui a aussi rencontré un vif succès.

Ainsi va la chasse ici, avec des disciples de St Hubert conscients qu'ils doivent pratiquer cette activité en toute sécurité, non seulement entre eux, mais en ayant dans l'esprit que le réseau de sentiers publics de randonnée est assez dense et que des promeneurs peuvent s'y trouver. Ces consignes de sécurité sont répétées et répé-

tées avant chaque battue au gros gibier, qui se tire obligatoirement à balle, des projectiles qui ont une longue portée. Elles sont d'autant plus importantes quand est organisée une chasse au sanglier, un gibier qui suscite beaucoup d'émotion et de grosses montées d'adrénaline.

Il y a 100 ans, au lendemain de la Grande Guerre, naissait l'association des chasseurs, qui regroupait à l'époque beaucoup de personnes, car la population était surtout rurale et tout le monde ou presque allait à la chasse, et c'était une occasion pour manger de la viande, ou se faire un petit revenu complémentaire en vendant le gibier sur le marché. Les gens n'étaient pas riches, aussi faisaient-ils eux même leurs cartouches, de calibre 16, car c'était moins cher, comme leurs fusils, des « Robust » sortis des ateliers Manufrance à St. Étienne. Puis la seconde guerre mondiale est arrivée, avec la confiscation des fusils. Ce fut un temps béni pour le gibier qui a pu se multiplier. Malheureusement, il ne fut pas géré et après le conflit, les permis de chasse ont été donnés généreusement. En 1955, la chasse à Aveize se scinde en deux parties, les mêmes qu'aujourd'hui. Mais il y a toujours une bonne ambiance entre ces deux associations, un beau message pour l'avenir !

RELAIS **PETITE ENFANCE** (RAM)

L'ANNÉE DE L'ÉVOLUTION

Cette année 2021 aura été marqué par de nombreux changements et évolutions au sein du relais petit enfance.

Tout d'abord, l'équipe de bénévoles à la tête de la mutuelle s'est largement étoffée à la dernière assemblée générale du mois de mars. Ils sont maintenant 15 membres, 7 parents et 8 assistantes maternelles, à s'impliquer dans la gestion du relais. Une équipe dynamique et motivée !

Du côté des salariées, Nathalie SEON occupe depuis janvier le poste de secrétaire. L'équipe est donc maintenant constituée de 3 animatrices : Brigitte, Céline et Anne, d'un agent de service, Marianne et d'une secrétaire.

L'évolution passe aussi par une augmentation des services, en direction des parents et assistantes maternelles, ainsi qu'une meilleure couverture sur le territoire sud de la communauté des communes :

□ Le relais propose désormais jusqu'à 8 TEMPS COLLECTIFS par semaine sur 5 communes différentes : St Symphorien sur Coise, St Martin en Haut, Aveize, Larajasse et Ste Catherine. Chaque assistante maternelle du secteur a donc la possibilité de participer à un temps collectif par semaine, au plus près de son domicile.

□ PERMANENCE DU RELAIS 15h30 – 17h30 (voir tableau ci-dessous)

Le relais participe également à la professionnalisation du métier d'assistant maternel en proposant régulièrement des formations et ateliers : éveil de l'enfant selon la pédagogie



Montessori, Langue des signes, recyclage SST (secourisme), éveil musical, éveil corporel... A l'automne les assistantes maternelles se verront proposer des ateliers professionnels « gestes et postures » pendant les temps collectifs, en présence des enfants. Ces ateliers auront pour objectifs d'échanger sur les postures à adopter pour préserver sa santé mais aussi les postures à adopter en présence des enfants pour les accompagner au quotidien et les amener petit à petit vers l'autonomie.

Les animatrices proposent également pendant les temps collectifs des temps de réflexion et d'échange sur des sujets précis : l'acquisition de la propreté chez l'enfant, les enfants et les écrans, etc.

Des soirées conférences théâtralisées sont aussi proposées aux parents sur les thèmes de l'enfance ou de la

famille à raison de deux à trois fois par an, en réseau avec les associations du secteur.

L'année scolaire 2021 s'est terminée par des moments festifs qui ont fait leur retour et ont été les bienvenus : matinée motricité à Aveize avec le traditionnel tour en calèche, l'expédition à l'aquarium de Lyon et les sorties aux fermes de Larajasse chez Brigitte et de Haute Rivoire chez Magalie.

L'année 2021 se terminera par le spectacle de Noël.

L'année 2022 s'annonce encore riche en projets, formations et animations.

Contact :
CHILLET Anne - Animatrice

Relais petite Enfance
Tél : 04 78 48 56 10

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Saint Martin en Haut (Relais)					
Saint Symphorien sur Coise (Relais)					
Grézieu le Marché (mairie)					1 ^{er} du mois
Larajasse (Relais)					2 ^{eme} du mois
Ste Catherine (Relais)					3 ^{eme} du mois

RALLYE AUTO SPORT

Notre association « Rallye Auto Sport » regroupe des personnes passionnées par le sport automobile et nous comptons 3 équipages nous représentant aux départs des nombreux rallyes de notre région.

A cause de la pandémie, 2021 fut calme côté courses, mais dans nos garages, les véhicules ont été révisés, ont évolué et ont même été entièrement construits.

Nous retrouverons le parc fermé du rallye du Baldomérien en mars 2022, avec une Saxo (groupe N), une 206 (groupe F2014) et une Subaru (groupe A8) pour se mesurer aux autres concurrents sur les routes de la Loire, afin de commencer la saison.

Le rendez-vous est pris pour venir voir le spectacle aux bords des spéciales....

Serge, pour l'Association « Rallye Auto Sport »



ASSOCIATION YOGA RESPIRATION



Depuis plusieurs années maintenant, des cours de yoga sont proposés sur la commune.

Cette discipline apporte de nombreux bienfaits sur le corps dont :

- Amélioration des fonctions cérébrales.
- Diminution de l'état d'anxiété et de stress

- Amélioration de la souplesse.
- Diminution de la tension artérielle.
- Amélioration des capacités pulmonaires

Les cours de Yoga ont repris depuis mi-septembre en présentiel tout en respectant les gestes barrières.

→ Le lundi matin de 9 H 30 à 10 H 45

→ Le jeudi soir de 18 H 45 à 20 H 00 ou de 20 H 30 à 21 H 45

Christiane Martin propose des cours avec des postures de Yoga après un temps de relaxation et/ou de méditation.

Le yoga s'adapte à chaque âge et à chaque personne.

Le coût est de 204 € pour l'année ; soit 68 € par trimestre (cotisation comprise). Le paiement se fait en trois chèques et sont encaissés en octobre, janvier et avril.

Un certificat médical est demandé.

En ce début d'année, les inscriptions sont timides alors N'HESITEZ PAS à venir nous rejoindre. Il y a de la place. Deux cours d'essais gratuits sont proposés.

Prenez soin de vous et bonne année 2022 !

Pour nous contacter : Christiane MARTIN au 07 60 44 98 07

Dominique MALIFARGE au 04 74 26 00 22

PAROISSE STE-THÉRÈSE

Le 22 octobre 2020, un nouvel évêque a été nommé par le Pape François : Monseigneur Olivier De Germain à la tête du Diocèse de Lyon.

Depuis juin 2021, Aurélie Moulin remplace Nicole Amoedo au secrétariat de la paroisse Ste Thérèse. Nous remercions vivement Nicole pour les 22 années passées au service de l'Eglise.

Toutes les célébrations ont repris dans nos églises : voir planning dans le tambour de l'église.

Le site internet de la paroisse est bien actualisé on y retrouve de nombreuses informations...

→ Le 9 mai 2021 nous avons accueilli à Aveize les 7 Enfants de la première communion de la Chapelle sur Coise, leur église étant trop petite pour respecter les distanciations et recevoir la famille des enfants.

→ Le 6 juin, la communauté a eu la joie d'accompagner les 6 enfants de Duerne et les 7 enfants d'Aveize vers la première communion. De belles célébrations animées avec des enfants attentifs, à l'écoute, entourés de leur famille.



→ Le samedi 3 juillet 2021, la chorale "Sylvalyon" a animé la messe du soir, dirigée par Guy Lathuraz chanteur à l'opéra de Lyon. Merci à Danielle Bellion (choriste du groupe) pour l'organisation de cette soirée et de nous avoir fait partager cette quête de beauté spirituelle.

Le journal Présence est distribué 4 fois par an par des bénévoles. Vous pouvez soutenir la parution de ce journal par un abonnement à partir de 10 €, à envoyer au secrétariat de la paroisse Ste Thérèse à St Martin en Haut ou dans les corbeilles lors des célébrations.

Merci à tous les bénévoles qui donnent de leur temps au service de l'Eglise.

Pour toute information : Baptême, mariage, funérailles

S'adresser au secrétariat de la paroisse à St Martin en Haut : 04 78 48 61 20

ou Jean Baptiste Giraud : 06 69 63 37 85

Site internet :

www.paroisse-sainte-therese-69.fr

L'équipe relais souhaite à chacune et chacun une belle année 2022 de Joie et de Paix !!!

CLUB RENCONTRE ET AMITIÉ

Après un arrêt de presque 18 mois, nos rencontres ont pu reprendre le 17 juin 2021 et ont continué pendant les mois de juillet et août très appréciées des adhérents.

Nous remercions le CCAS et la Mairie de nous avoir accueilli avec le verre de l'amitié.

La reprise se fait doucement, nous nous retrouvons pour le moment au local de la cantine, la salle des loisirs étant occupée pour les repas des enfants de l'école.

Après une année 2021 un peu compliquée, nos activités pour 2022 vont redémarrer.

Vous pouvez nous rejoindre pour discuter, jouer. N'hésitez pas à nous faire part de toutes vos idées.

Nous sommes ouverts à toute nouvelle proposition. Nous vous donnons donc rendez-vous les jeudis à partir de 14 heures.

Nous souhaitons à toutes et à tous de bonnes fêtes de fin d'année et une bonne santé pour 2022.



LES ANCIENS COMBATTANTS

Cette année, les anciens combattants ont pu se retrouver pour cet anniversaire de l'armistice avec leurs amis de Duerne, Grézieu le Marché et Meys, pour une journée qui s'est déroulée à Aveize.



Le 11 novembre, c'est une journée du souvenir pour tous les conflits, et un temps fort pour eux, qui sont partis un beau jour en Algérie, et revenus marqués à jamais par l'horreur de ce conflit. Tous se souviennent de ce départ en bateau, de la traversée de la méditerranée, plus ou moins confortablement, puis, sous un ciel bleu, l'arrivée à Alger la Blanche. Tous ont en mémoire les champs de mandarines, avec l'arrosage automatique, les blés qui ondulaient dans des terres immenses, dans des fermes occupées par des colons français. Eux qui venaient de la campagne étaient surpris de voir plusieurs tracteurs dans chaque ferme, alors que dans les Monts du Lyonnais, il n'y en avait pas ou un seul par commune !

On leur avait dit : « vous allez faire 28 mois en Algérie pour faire du maintien de l'ordre ». Ils étaient loin de se douter qu'eux, simples appelés, allaient être confrontés à la barbarie. Tous se souviennent aussi des tours de garde, la nuit, attentifs au moindre bruit, la peur au ventre, pressés de voir le soleil se lever de nouveau et ainsi les libérer de cette angoisse. De plus, ils étaient loin de chez eux, seuls, sans famille, ayant dû laisser leurs proches ou leurs fiancées au pays, un pays qui ne savait pas ce qui se passait. Chaque patrouille en camion était risquée, progressant dans des oueds où chaque rocher pouvait cacher des fellaghas qui allaient déclencher une escarmouche et se volatiliser aussitôt. Ils se souviennent

aussi des Harkis, des Algériens qui avaient aidé l'armée française, qui, lors de leur départ, s'accrochaient aux ridelles des camions pour rentrer en France avec eux. « On leur frappait les mains avec les crosses de nos fusils pour qu'ils lâchent prise ». Abandonnés sur une terre qui les considérait comme des traîtres, ils seront tous sauvagement massacrés au lendemain de la guerre.

De plus, avec le recul, ils se rendent compte que tout cela n'a servi à rien. Le temps des colonies était terminé et il était normal que le peuple algérien obtienne son indépendance. Cela aurait dû se faire en amont, autour d'une table, non avec les armes. Cela a amené beaucoup de souffrances et des relations tendues entre les deux pays, qui en auront pour des générations pour effacer ce traumatisme.

C'est pourquoi les anciens combattants d'Algérie aiment se retrouver, non pas pour parler de ces années maudites, mais pour passer de bons moments ensemble, avec des personnes qui toutes ont plus de 80 ans. Le président Jean Charvolin, Président de la section d'Aveize, constatait avec satisfaction qu'il n'y avait eu aucun décès dans leurs rangs cette année. « Nous avons passé une belle journée ce 11 novembre, entre amis, avec un bon repas au restaurant Rivollier. Il nous faut profiter de ces bons moments, car c'est une association qui est appelée à disparaître, faute de combattants ! »

LA MAISON DES JEUNES D'AVEIZE

La Maison des Jeunes d'Aveize, c'est un sacré endroit !

La « MJ », comme on l'appelle, c'est un local ouvert à tous les jeunes du village pour se retrouver, discuter, jouer, profiter... Comme la MJ est également une association, il est possible d'organiser des sorties diverses avec des réductions. Cette année, nous avons fait la sortie karting/paintball.

N'hésite pas à venir avec tes amis pour discuter et partager tes centres d'intérêts.

Cette année, la Maison des Jeunes est présidée par Maël Bissardon et Cyprien Venet, soutenus par Maud Grégoire et Vincent Lieuze pour la trésorerie.

Pour plus d'informations, vous pouvez nous contacter à l'adresse : mjaveize69@gmail.com



Le club de football Hauts Lyonnais est un regroupement de 5 villages entre : Aveize, Duerne, La Chapelle s/Coise, Pomeys et Saint Symphorien s/Coise

LE TEMPS PASSE

Voilà presque 10 ans que le projet aura pointé officiellement le bout de son nez. Petit à petit, brique par brique, le club s'est fait une place dans le paysage des Monts du Lyonnais tant sportivement que socialement. En réunissant pas moins de 400 adhérents (392 à ce jour) Du « Foot d'Animation » dès 5 ans pour les plus jeunes, jusqu'au Foot loisir pour les moins jeunes, 21 équipes (10 équipes à 11).

Hauts Lyonnais représente donc un acteur majeur pour notre territoire.

Désireux de prendre ce rôle à cœur, il fallait donc à l'aube de cette décennie d'existence, instaurer un nouveau souffle, des ambitions nouvelles, qui permettent au club de grandir, de se développer. Voilà donc qu'après des années de travail acharné, notre club s'est donc donné le droit d'être distingué par le Label FFF «Excellence». Un titre qui vient donc mettre l'accent et signifier une certaine reconnaissance de travail au niveau de l'associatif, du sportif, de l'éducatif, et de qualité de l'encadrement.



«Hauts Lyonnais : une passion source d'ambitions». Voilà la nouvelle ligne conductrice pour le futur. La mise en place d'une section sportive avec le groupe scolaire Champagnat, le développement du foot féminin en partenariat avec nos voisins d'Haute Brevienne Foot, la livraison future de nouvelles infrastructures sur les communes de St Symphorien et Duerne, ne peuvent que témoigner notre souhait de franchir un cap et nous permettre ainsi de grandir.

En résumé, écrire avec ceux qui nous accordent leur confiance (licenciés, bénévoles, collectivités, partenaires) une nouvelle page de cette fantastique aventure.

L'ensemble des membres et joueurs du club d'HAUTS LYONNAIS vous souhaite une bonne année 2022 !

Vive HL et vive le sport !

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter sur nos différents supports.

Retrouvez-nous directement sur notre site : hautslyonnais.footeo.com

Ou sur Facebook : facebook.com/HautsLyonnais



ASSOCIATION DES FAMILLES

EN 2021, NOTRE ASSOCIATION COMPTE 48 ADHÉRENTS.

Composition du bureau :

Présidente : Stéphanie VIRICEL

Trésorière : Christelle BONNARD

Vice-trésorière : Laurence GREGOIRE

Secrétaire : Anaïs GREGOIRE

Vice-secrétaire : Sylvie VERNAY

Membres actifs du bureau
Fabienne RESSICAUD, Nathalie VENET,
Colette FRELON

Cette année 2021 a encore mis les activités de l'association en difficultés en raison de la COVID 19. Ainsi, le Badminton n'a pu s'organiser que quelques cours en début et fin de saison. La Ballade des Hironnelles n'a pas eu lieu cette année. Les après-midis récréatives à l'occasion des petites vacances et les journées jeux mange d'été et d'hiver n'ont pas pu être mis en œuvre.

Toutefois, nous avons vendu 60 tickets cinéma Paradiso à St Martin en Haut au prix de 4€ au lieu 6,20 €.

Aujourd'hui, l'activité badminton en place depuis septembre 2015 a repris. De 20h30 à 22h30 les mardis et mercredis soir, la salle Jean Moulin est à notre disposition. Pour rappel, il n'y a pas de club, pas de cours. Sylvie VERNAY est la référente.

Une liste de jeunes souhaitant faire du baby-sitting est disponible en Mairie. Si vous connaissez des jeunes intéressés par le baby-sitting (à partir de 16 ans) merci de contacter Fabienne Ressicaud (ressicaudf@wanadoo.fr).



Une page Facebook vous permet de suivre l'actualité de nos événements : Familles en mouvement-Association d'Aveize

Notre assemblée générale 2020 s'est tenue le mardi 19 octobre 2021 en présence des membres du bureau, ainsi que la représentante de la Fédération Familles en Mouvement, un membre de la mairie et un adhérent. Malgré un appel à la mobilisation des Aveizois en conséquence d'une volonté de l'ensemble du conseil d'administration de se retirer de leurs fonctions et d'un besoin de redéfinir les ambitions de l'association, nous n'avons trouvé aucun intéressé. Lors de cette Assemblée Générale Nicolas GEFFARD et Nathalie VENET sont sortis du bureau. Nous leur adressons toute notre reconnaissance pour avoir donné de leur temps au service des habitants de notre commune.

Nous avons souhaité maintenir notre Assemblée Générale 2021 qui aura lieu le 23 janvier 2022 afin de donner une nouvelle chance à l'association des Familles d'Aveize de perdurer et de permettre de maintenir une vie de village.

Notre association existe depuis le 19 mai 1947. Elle a vécu trois rattachements à une Fédération, respectivement à Famille des France puis Familles Rurales et enfin Familles en Mouvement. A chacun de ces changements, l'association a su s'adapter et maintenir ses activités de garderie périscolaire, les après-midi récréatives lors des petites vacances scolaires, ses sorties familiales, des ateliers ponctuels

(couture, cuisine) et l'activité annuelle de Badminton. Il apparaît également une bonne gestion financière se caractérisant par de l'épargne. L'association des Familles d'Aveize a du potentiel de par son histoire, son budget et ses quelques activités qui plaisent : après-midi récréatives, vente de tickets cinéma Paradiso, Badminton, Listing Baby Sitting, la Ballade des Hironnelles et ses traditionnels journées Jeux'Mange ... et bien d'autres à construire...

Quelques idées : activités annuelles sportives / culturelles à destination des enfants et des adultes, centre de loisirs pour les enfants lors des vacances scolaires, ateliers couture/cuisine pour tout âge, formation premiers secours, conférence naturopathie... et celles que vous pourriez imaginer...

L'association des familles a besoin de sang neuf pour rebondir et vous proposer de nouvelles idées et activités. Tous les membres du bureau se tiennent à votre disposition pour échanger avec vous.

Contact : assocfamilles@gmail.com
ou 09 81 39 80 49 (Stéphanie VIRICEL)

GROUPE D'ANIMATION

Le rôle du groupe d'animation est d'organiser et d'animer des manifestations et, en même temps, d'épauler les diverses associations.

Quelques manifestations ont pu reprendre cette année 2021, vendredi 16 juillet a eu lieu le marché nocturne. Producteurs et artisans d'arts étaient présents dans la salle Jean Moulin. Les organisateurs étaient satisfaits de l'organisation de cet événement, le tout s'est déroulé dans une ambiance conviviale. Pour clôturer la soirée, un feu d'artifice tiré par Brice Barange a ébloui l'assistance, avec des commentaires flatteurs pour la qualité du spectacle. Cette manifestation sera reconduite, vendredi 8 juillet 2022.



Restons optimiste, car toutes les activités habituelles seront reconduites, vous pourrez les consulter dans le calendrier des fêtes.

Vendredi 25 mars 2022, l'Assemblée Générale, permet de faire le point sur notre association et surtout d'être à l'écoute de toutes propositions pour maintenir une certaine vitalité dans notre village.

Toujours sensibles à l'importance de la propreté de notre environnement, nous invitons donc toutes les personnes, enfants, jeunes et moins jeunes à notre nettoyage de printemps qui aura lieu pour 2022 le samedi 9 Avril. Nous remercions la commune pour l'intervention des brigades nature qui permet d'ouvrir des chemins classés à l'abandon et utilisés par les randonneurs. Le

groupe d'animation a le souci de nettoyer tous les chemins utilisés lors de la balade des hirondelles et cela est bien apprécié des marcheurs.

En mai (3ème week-end) notre activité phare de l'année la « Balade des hirondelles » est une animation qui remporte toujours un fort succès grâce à l'implication de nombreux bénévoles et en collaboration avec de nombreuses associations.

Pour clôturer l'année, nous embellissons notre village et l'Argentière de différentes guirlandes, auxquelles viendront s'ajouter cette année de nouvelles décors bois.

Nous vous invitons à admirer tout cela le soir du 8 décembre en venant déguster le vin chaud et la soupe préparée par les enfants de l'école d'Aveize avec l'aide des membres de la paroisse et servie à la salle des loisirs.

Merci à tous ces bénévoles, jeunes ou moins jeunes, qui œuvrent tout au long de l'année pour organiser des activités et animer le village.

Vous pouvez contacter le Groupe d'Animation au 04 78 44 44 16.

Le bureau vous souhaite une belle et heureuse année 2022 !

AMICALE BOULE AMATEURS

Nous avons cette année 2021 subit les contraintes liées au Covid 19. Les manifestations du début de saison ont été annulées, difficiles de les maintenir dans ces conditions particulières. Par contre, nous avons pu reprendre les parties amicales du mercredi et du dimanche matin.

Samedi 4 septembre :

Nous avons organisé un concours pour clore la saison avec les joueurs qui sont venus jouer au cours de cette année, bien sûr avec le pass sanitaire obligatoire. Après le tirage des équipes à la mêlée, les 14 doublettes se sont affrontées en 3 parties avec le repas pris au restaurant Rivollier à midi. C'est l'équipe composée de Gilbert Crozier et Gilbert Guillaume qui termine à la première place devant celle

de Joël Loison et Bernard Goutagny avec 3 parties gagnées pour ces 2 doublettes. Cette journée a été encore plus appréciée cette année un peu spéciale.

Pour 2022, nous avons décidé, malgré tout, de maintenir les mêmes manifestations aux mêmes dates.

Dates à retenir :

- 19 mars : repas des boules
- Début mai : 1ère partie du but d'honneur
- 11 juin : concours sociétaires
- 25 juin : coupe des amateurs
- 3 septembre : finale but d'honneur et coupe du restaurant Rivollier

En espérant une meilleure année !

Le bureau.



CENTRE SOCIOCULTUREL



Une nouvelle année se termine encore bien rythmée par les confinements et les différentes mesures émises par le gouvernement.

Malgré toutes ces contraintes, Archipel a su rebondir et continuer à proposer différentes activités. La crèche (Pirouette) a pu rester ouverte et a permis aux parents de poursuivre ou retrouver une activité salariée. Un bel espace extérieur a même été aménagé ce début d'année, pour le plaisir des enfants.

Pendant la période de confinement du printemps, l'accompagnement à la scolarité, le lieu d'accueil parents enfants, l'accompagnement des bénéficiaires du RSA, les actions familles et seniors ont été maintenus pour éviter dans le plus possible le décrochage scolaire et le maintien du lien social pour les plus isolés.

Le mois de juin est une grande 1^{ère} pour notre commune puisqu'elle a vu arriver le bus itinérant « Ressources jeunes » et Marie Thonnerieux (responsable de la section ado à Archipel). Marie et son bus proposent à notre jeunesse (de 11 à 25 ans) de venir une fois par mois sur la place d'Aveize. Cette rencontre permet d'échanger sur la prévention, l'orientation, d'éventuels projets (comme par exemple le projet de jeunes Lez' Arts des Champs qui, lors de leur tournée à vélo

ont proposé un concert à la ferme des pâquerettes). Tout cela autour d'un café ou de jeux. Il n'y a aucune obligation, ce peut être ponctuel ou régulier, seul ou à plusieurs.

L'été fut rythmé par «les centres de loisirs itinérants» qui se sont déplacés sur 5 communes : Coise, Duerne, Grézieu le Marché, Larajasse et Pomeys sur différentes thématiques (environnement et nature, enquête de sens, sport à gogo, y'a pas de lézard, à travers l'écran, jouons avec les héros de Disney). Ces journées sont préparées en partenariat avec les bénévoles des villages. 199 familles ont pu bénéficier de ces différentes activités dont 19 jeunes Aveizois. Les journées ont été intenses pour les professionnels, mais de très beaux moments ont pu être vécus par l'ensemble des participants.

La rentrée de septembre est pleine d'espoir puisque la plupart des activités ont pu reprendre :

- Cours d'anglais pour adulte
- Accompagnement scolaire
- Bien être : différents types de Yoga, Pilates, Qi Gong
- Activités Parents/enfants : Jeu Marrette (espace jeux parents enfants, à St. Symphorien et St. Laurent de Chamousset), café des parents, conférences, ateliers parents enfants

(yoga parents enfants, ateliers pendant les vacances...), ateliers dys, sorties familles...

- Activités seniors : ateliers numériques, bulle de café seniors pour préparer des projets et sorties, prévention des chutes, ateliers mémoire, activité physique adaptée, Brain Gym, ateliers d'écriture, préparation à la retraite...

Nos projets pour 2022 :

- Poursuite et investissement pour le bus itinérant pour permettre à notre jeunesse encore plein de nouvelles découvertes et une éventuelle collaboration avec notre équipe de bibliothèque
- Développer de nouvelles actions auprès des jeunes retraités et de nos seniors
- Proposition d'actions culturelles d'ouverture à l'autre (semaine de la tolérance, p'tit déj de l'actu, fenêtre ouverte sur...)

Dernière petite info : A quoi sert le centre socio culturel Archipel et pour qui est-il destiné ?

Archipel est un lieu ressource pour les associations et pour les particuliers, ainsi qu'un lieu d'ouverture culturelle.

Cette association, au service de tous les habitants, est localisée à Saint-Symphorien-sur-Coise et rayonne sur les communes alentours.

Toute personne sans AUCUNE distinction sociale peut venir participer à ses activités.

Aveizoises, Aveizois du plus jeune âge au plus âgés, n'hésitez pas à vous inscrire. Nous poursuivons notre démarche pour venir vers vous et vous donnez ainsi accès à Archipel.

Le siège du centre socio culturel Archipel se situe :

57 Rue des Tanneries, 69590 Saint-Symphorien-sur-Coise

Tél : 04 78 48 46 14

Vous serez accueillis à bras ouvert !

Nous vous souhaitons une très belle année 2022 !

ASSOCIATION DES HANDICAPÉS DES MONTS DU LYONNAIS

Notre association rassemble les personnes en situation de handicap, les parents, les familles des secteurs de Saint Symphorien sur Coise, Saint Laurent de Chamousset, Chazelles sur Lyon et autres villages limitrophes, et est affiliée à l'Adapei 69.

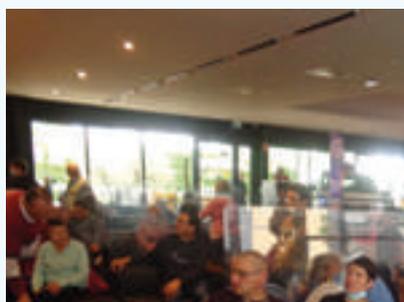


Gagnants à la pétanque à Ste Foy

Son rôle est d'être à l'écoute des familles et personnes touchées par le handicap.

Dans la mesure du possible, elle essaie de répondre aux attentes et apporte un soutien à ces personnes par des rencontres, des échanges destinés à créer des liens.

La commission Loisirs propose un calendrier d'animation. En 2021, suite à la pandémie de covid 19, nous avons été contraints de supprimer certaines activités.



Bowling à Savigneux

Malgré cela, nous avons quand même pu accueillir 67 personnes en juin pour le barbecue à Grézieu ; 36 triplées et 136 participants au repas du soir pour la traditionnelle journée pétanque de septembre à Ste. Foy et plus de 50 personnes à la sortie bowling à Savigneux en octobre.

En cette année bien particulière, les participants se sont retrouvés un peu moins nombreux ; tous ont apprécié ces moments de rencontre et d'échange qui sont l'occasion de partager leurs soucis, leurs doutes et de se sentir

moins seuls face aux difficultés du handicap.

Toutes ces activités sont ouvertes à toutes personnes en difficulté, adhérentes ou non.

Le 3 juillet à Aveize, lors de l'Assemblée Générale, la matinée a été marquée par l'intervention de Mr. Frédéric Serrano, Directeur de l'établissement de la Goutte d'or, qui nous a fait une présentation du Pôle Habitat de Saint Laurent de Chamousset.

Lors de cette matinée, nous avons accueilli deux nouveaux membres au CA : Mme Jocelyne Bonnard et Annie Dessaigne. Nous les remercions pour leur implication.

Le Président Joseph Ressicaud et son équipe responsable remercient les municipalités qui par l'attribution de subvention, ou prêt de salle soutiennent les actions de l'association et l'aide à réaliser ses projets.

Contact : J.Ressicaud : 04.74.26.00.00

Yvette Cœur : 04 .78.44.43.07



OFFICE DE TOURISME DES MONTS DU LYONNAIS

L'activité de l'Office de Tourisme a une nouvelle fois été impactée par la crise sanitaire en 2021. Des activités adaptées ont donc été mises en place ou renforcées, afin d'être au plus près de la demande :



→ Création de 5 routes touristiques, à parcourir en autonomie : à moto, en voiture, ou pourquoi pas en vélo.

→ « Les Gnoolus », le géocaching dans les Monts du Lyonnais a très bien fonctionné. Au total, ce sont plus de 3000 équipes qui ont parcouru la région et cherché l'une des caches déjà existantes. L'automne 2021 verra l'arrivée de 6 nouveaux parcours. Rappelons dans quels villages les Gnoolus sont cachés, non loin d'Aveize : St Martin en Haut, St Symphorien sur Coise, Brussieu, Montrottier, Lamure et Chevières.

→ La randonnée est toujours une valeur sûre dans les Monts du Lyonnais. La carte

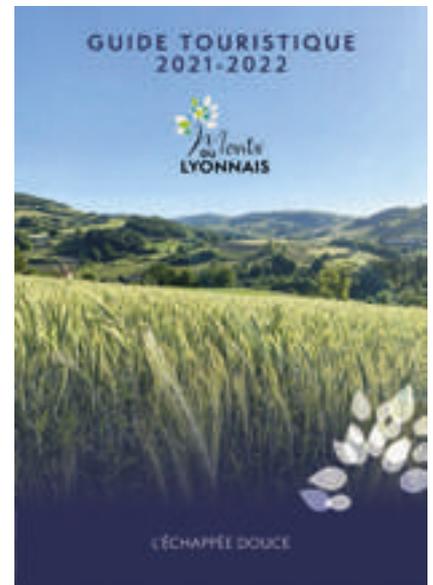
des circuits autour de Saint Martin en Haut a été rééditée, elle est disponible à l'Office de Tourisme, ainsi que la nouvelle carte des circuits de Larajasse. Nos cartoguides sont dorénavant disponibles en ligne sur notre site Internet www.montsdulyonnaistourisme.fr (rubrique boutique).

→ Le programme des Rendez-Vous Découverte a été renouvelé.

→ N'oublions pas la location de nos 4 vélos à assistance électrique qui permettent de redécouvrir le plaisir du vélo sans effort, sur nos petites routes vallonnées.

La deuxième édition du marché nocturne organisé conjointement par l'Office de Tourisme et la commune d'Aveize a été délocalisé dans la salle Jean Moulin, car la météo était vraiment défavorable. Même si les conditions n'étaient pas optimales, les exposants et le public ont apprécié leur soirée, qui s'est terminée par un superbe feu d'artifice.

Office de Tourisme des Monts du Lyonnais
Place de l'Eglise - 69850
SAINT MARTIN EN HAUT
Tel: 04 78 48 64 32
accueil.saintmartin@montsdulyonnaistourisme.fr
www.montsdulyonnaistourisme.fr



LE GROUPEMENT DES 4 CANTONS



Le groupement des 4 cantons recherche des bénévoles quelques heures par semaine pour accueillir la clientèle, la conseiller, ranger les costumes et déguisements à leur retour, Coudre, raccommoder et repasser.



Il est une boutique extraordinaire dénommée « Le Costumier des 4 Cantons ». Une véritable caverne d'Ali Baba regroupant des trésors méconnus dont certains sont inestimables.

Implantée à Saint-Symphorien-sur-Coise, cette boutique abrite les costumes créés à l'occasion des nombreux défilés à thème des Comices tout au long des soixante années d'existence de l'Association « Groupement des 4 Cantons ».

Du costume historique au déguisement en personnage de dessin animé, chacun peut y trouver son bonheur, pour une fête de famille, pour une pièce de théâtre, pour des fêtes des classes, pour des animations scolaires, pour des manifestations associatives....

Par manque de bénévoles, le Costumier est actuellement en ouverture limitée. Effectivement, si vous voulez louer un costume, nous vous recevons unique-

ment sur rendez-vous, à prendre auprès de Marie-Christine SEON au 06 86 76 94 58.

Nous recherchons des bénévoles ! C'est urgent ! Pour accueillir les clients, les guider dans leurs recherches, mais aussi réceptionner les costumes et déguisements en retour et les ranger à leur place. Il y aura aussi parfois du raccommodage, du repassage.

Si vous disposez d'un peu de temps, si vous aimez le contact avec les gens, vous avez votre place dans l'équipe des Costumières.

Pour en savoir davantage ou pour visiter le Costumier, contacter sans tarder : Ginette DECULTIEUX au 06 83 40 49 98.





Le Décaphone est une école de musique associative des Monts du Lyonnais.

L'équipe pédagogique est constituée de 16 professeurs et d'un directeur artistique.

Le bureau comprend neuf bénévoles et une présidente.

Les musiques enseignées vont de la musique actuelle à la musique classique, en passant par le jazz, les musiques traditionnelles, irlandaise, de films...

Les cours ont lieu à la mairie de Saint-Martin-en-Haut et à la Maison des Associations de Saint-Symphorien-sur-Coise.

Cours individuels d'instrument :

- Accordéon diatonique • Batterie
- Chant • Flûte traversière • Guitare
- Guitare basse • Piano • Trompette
- Violon • Violoncelle

Cours collectifs :

- Eveil musical (de 1 à 7 ans)
- Formation musicale (chant choral et solfège)
- Ateliers chant, répertoire varié

Ensembles musicaux :

- Petites formations de musique de chambre
- Déca'sonne : musiques de films, variété
- Déca'jazz adulte et junior : le jazz sous toutes ses formes, du blues au R'n'B
- Orchestre de claviers : musiques de films
- Musique irlandaise
- Chorale Déca'écho : répertoire varié
- Musique actuelle (rock, pop, funk, reggae...)
- NOUVEAU : Musiques traditionnelles

Contact : Didier Martel, directeur artistique **LE DECAPHONE** - Mairie - CCMDL - Place du Marché - 69590 Saint Symphorien sur Coise

Tel : 06 17 35 69 19 (permanence téléphonique le vendredi de 17h à 20h)

Adresse mail : ledecapphone@gmail.com
Site internet : www.ledecapphone.com

Facebook : www.facebook.com/AssociationLeDecaphone/



ART ET PATRIMOINE DES MONTS DU LYONNAIS

Bien que la crise sanitaire soit, encore cette année, venue désorganiser la programmation de nos salles d'expositions, les visiteurs n'ont pas manqué l'opportunité de nous rencontrer.

Les artistes ont présenté de véritables œuvres d'art : robes de mariées, gravures, peintures, sculptures, céramique, verre, raku, ébénisterie...

Côté patrimoine, l'exposition « Il était une fois les bistrots... » ayant demandé un gros travail de recensement et d'installation a été maintenue jusqu'à fin Novembre. La participation de nombreux particuliers, partenaires et amis collectionneurs, ainsi qu'une importante collaboration avec les communes du territoire, ont permis de présenter une exposition très appréciée des visiteurs.

La salle territoire a présenté un panel d'expositions variées : de la promenade en Pays Lyonnais à la dégustation de cafés, en

passant par l'égalité hommes-femmes, les initiatives agricoles et la Poste aux chevaux de Duerne.

En 2020, notre traditionnel Marché de Noël a été annulé. Celui de cette année a été programmé avec les producteurs et les artisans qui devaient participer l'an dernier. Après des mois incertains et difficiles, ils ont attendu impatiemment la rencontre avec nos fidèles visiteurs en recherche de bons et beaux produits.

Pour 2022, les bénévoles vous présentent leurs meilleurs vœux et vous réservent de belles expositions.

A très bientôt !

Pour l'association, Anne-Marie POIROT, Présidente et Floriane CHARRA, Animatrice

Maison de Pays des Monts du Lyonnais

Place de l'église – 69850 Saint-Martin-en-Haut

Horaires : Du Mardi au Samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h (sauf le Jeudi matin)

Dimanches et jours fériés de 10h à 12h et de 15h à 18h.

Entrée libre et gratuite

Contact : Floriane CHARRA
Tel : 07.69.99.10.39

Mail : arpamolym@gmail.com
Site : www.arpamolym.fr



Exposition « Il était une fois les bistrots... » - Salle Patrimoine

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES



Les habitants à l'honneur dans la communication de la CCMDL

Sur notre territoire, 8500 déplacements quotidiens, dont 87% en voiture. 76% des conducteurs sont seuls dans leur voiture.

Les transports sont responsables de 31% des émissions de gaz à effet de serre en France.

D'autres solutions existent !

Comment se déplacer autrement ?

Le covoiturage, avec la plateforme Mov'ici. <https://movici.auvergnerhonealpes.fr>

Le covoiturage permet de réduire jusqu'à 50% votre budget transport mensuel.

Les transports en commun

Trois lignes de car traversent notre territoire et permettent de se déplacer en toute sécurité à moindre coût.

Infos et horaires sur <https://www.carsdurhone.fr> et <https://www.auvergnerhonealpes.fr>.

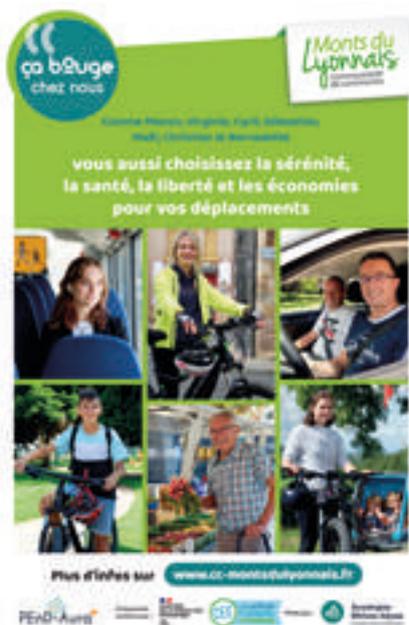
Le vélo

Pour garder la forme et prendre l'air, le vélo peut se pratiquer au quotidien.

Et pour avaler les kilomètres sans souffrir, testez le vélo à assistance électrique. La CCMDL prête des vélos, gratuitement, aux associations ou aux entreprises (contact : 04 72 66 14 30) et l'office de tourisme des Monts du Lyonnais en propose à la location aux particuliers (contact : 04 78 68 64 32).

La marche à pied

C'est bien sûr le plus simple, le plus naturel, un indispensable pour la santé. Mais le réflexe de prendre la voiture nous fait oublier que souvent on peut faire le trajet à pied.



Sans oublier le train, le transport social des Monts du Lyonnais, l'autostop participatif, le covoiturage solidaire, la trottinette ...

Améliorer votre habitat

Vous êtes propriétaire, la CCMDL met en place en 2022 un programme pour vous accompagner et vous aider financièrement dans la réalisation de certains travaux : rénovation énergétique, travaux d'adaptation pour rester chez soi... Pour cela, certaines conditions sont à remplir, relatives à vos revenus, ainsi qu'à la nature de vos travaux.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site www.cc-montsdulyonnais.fr. Vous pouvez aussi contacter le Parc Eco Habitat par téléphone au 04 72 66 14 30 ou par mail à l'adresse suivante : parc-ecohabitat@cc-mdl.fr

Photovoltaïque

Malgré toutes les économies que nous pouvons faire sur nos consommations d'énergie électrique (ampoules Led, appareils basse consommation, extinction des lumières dans les pièces non occupées...) la quantité de kilowatts consommée par chacun ne cesse d'augmenter.

Avec le réchauffement climatique, nous



devons trouver des solutions pour produire de l'électricité grâce aux énergies renouvelables.

Le photovoltaïque est une des rares solutions qui n'est contestée par personne. Par contre, pour faire face à notre demande il est nécessaire d'en installer beaucoup (rappel : pour produire l'équivalent d'une éolienne il faut poser 5 ha de photovoltaïque !).

La Sas Monts Energies (société entièrement gérée par des citoyens bénévoles) a déjà équipé une trentaine de toits sur le périmètre de la CCMDL.

Si vous désirez participer à la transition énergétique, vous pouvez nous aider :

- en mettant à disposition votre toit. Monts Energies s'occupe de tout : démarches administratives, installation, suivi des travaux, maintenance...Vous toucherez chaque année quelques euros pour la location de votre toit et l'installation vous sera restituée dans 25 ans (elle produira encore pendant de longues années).
- en le faisant savoir autour de vous, notamment pour les projets de construction.
- en installant votre propre centrale en autoconsommation avec l'aide du dispositif SOLARCOOP proposé par Monts Energies.

Si vous êtes intéressés vous pouvez nous contacter par mail : contact@montsenergies.fr

LA FABRIK

PROGRAMMATION ARTISTIQUE ET COOPÉRATION CULTURELLE DANS LES MONTS DU LYONNAIS

La Fabrik agit dans le champ de la culture autour de 2 missions :

→ Accompagner les associations du territoire et valoriser leur travail à travers différents outils adaptés à leurs besoins (location de matériel technique pour la scène, agenda culturel collaboratif en ligne, formations de bénévoles, événements collectifs...);

→ Programmer des événements rassembleurs autour du spectacle vivant, de la création à la diffusion.

Comme pour beaucoup d'autres, ces deux dernières années ont été très compliquées pour notre association. Mais malgré un contexte difficile, nous avons œuvré dès que les règles gouvernementales l'ont permis. Sur l'année 2021, nous avons pu proposer 15 spectacles ou concerts et par ce biais faire découvrir 21 artistes dans 9 villages différents : Grézieu le Marché, St Symphorien sur Coise, Larajasse, Maringes, Rontalon, St Laurent de Chamousset, St Martin en Haut, St Clément les Places et Haute-Rivoire.

Nous avons également accompagné 17 artistes (individus, groupe ou compagnie) en résidence (répétitions, créations de spectacles sur plusieurs jours) pour un total de 103 jours de travail, soit sur l'année presque un 1 jour sur 3 de présence d'artistes au travail sur le territoire. En effet, une grande partie de notre activité concerne l'accueil de résidence et la mise en relation des artistes avec des habitant.es du territoire. Une résidence, c'est une période de travail de 2 jours à plusieurs semaines pour la préparation d'un même spectacle par une compagnie ou un groupe de musique. Les artistes travaillent leurs déplacements sur scène, le rythme des répliques, la mise en scène, fais des essais sur la lumière ou le son, etc... Une résidence peut prendre plein de formes diverses ; elle vise à soutenir et encourager les artistes du territoire en leur permettant de travailler leurs spectacles dans des conditions professionnelles.

Cette mission est souvent invisible du grand public et parfois difficile à comprendre. Pour l'expliquer, nous avons par exemple accueilli la Fanfare professionnelle Miss Trash, dont l'une des membres réside à St Laurent de



Chamousset. Du 13 au 17 septembre, les 6 membres de la Fanfare ont été accueillis dans le Mille Club de St Laurent pour travailler à la création d'un nouveau spectacle, répéter leurs morceaux, apprendre les chorégraphies. Mercredi 15, ils sont intervenus à la MFR de St Laurent pour un concert surprise à l'heure de la récré. L'occasion pour la Fanfare de tester son nouveau spectacle avec un public et pour les élèves de découvrir un groupe en live ! Un temps d'échange passionnant entre les musiciens et les élèves a suivi le concert, permettant d'aborder des thématiques aussi diverses que l'acceptation de soi ou le parcours d'études pour être artiste professionnel. Et pour finir ce temps de résidence, une déambulation festive a été organisé à St Martin en Haut, des Fagotiers aux Infusées du Bocal en passant par le Viandart. Avec toujours le but de tester ce nouveau spectacle en public, de voir et d'entendre les retours du public. Après une semaine de travail intensif, chacun et chacune est reparti chez soi jusqu'à la prochaine résidence de travail !

En-dehors de ces périodes de travail pour professionnel.les de la culture, La Fabrik organise aussi des rencontres, des échanges, et encourage de son mieux les pratiques des un.es et des autres sur le territoire. Nous travaillons aussi à l'accompagnement de nouvelles dynamiques locales. Ainsi, suite à différents rendez-vous proposés par la Fabrik et suite à un accompagnement spécifique de notre part de deux artistes du territoire, un collectif plus large s'est constitué pour créer une structure d'administration pour les spectacles qu'ils et elles créent. La compagnie La Foisonnante réunit désormais 5 artistes



qui s'auto-organisent pour développer leurs projets en pleine autonomie. De même avec l'Amicale de la Buvette, une association née cette année qui propose de prendre en charge les buvettes sur les événements associatifs et privés du territoire. L'équipe de l'Amicale était présente sur plusieurs événements de la Fabrik en amont de la création de leur association, ce qui leur a permis de voir le fonctionnement d'une buvette lors d'un événement festif puis de se lancer autour de ce projet. Longues vies à ces deux nouvelles structures !

Pour finir, voici les 4 objectifs de notre nouveau projet associatif :

- Proposer des expériences et des découvertes pour tou-te-s et chacun-e
- Favoriser les liens entre l'humain, la connaissance des réseaux, les savoir-faire et les outils
- Susciter le faire-ensemble, encourager la coopération
- Défendre et mettre en avant une posture professionnelle d'artisans du spectacle

On vous donne rendez-vous en 2022, avec toujours autant d'envie de faire vivre notre territoire des Monts du Lyonnais ! Nous aurons le plaisir d'accueillir à nouveau le spectacle et le chapiteau des Rois Vagabonds qui nous avaient ravi en octobre 2020 à St Martin en Haut.

Vous souhaitez en savoir plus, discuter de votre projet, nous rejoindre ? Ça tombe bien ! C'est le cœur de notre démarche : la coopération ou dit autrement «faire œuvre ensemble».

Plus d'informations : info@lafabrik-moly.fr / 09 82 30 04 54

Suivez-nous sur www.lafabrik-moly.fr et sur Facebook et Instagram : La Fabrik

L'ETAIS ESPACE DE VIE SOCIALE



L'ETAIS, Espace de Vie Sociale, **s'adresse à tous les publics** et porte une attention particulière aux personnes souffrant de l'isolement en milieu rural. C'est également un espace d'échange de savoirs qui favorise des actions solidaires, sociales, culturelles et environnementales plus facilement sur le territoire nord de la communauté de communes des Monts du Lyonnais.

Des ateliers : Vannerie, Écriture, Mosaïque, Tricot, Couture, Bois, repas à thème ou partagés sont proposés du mardi au vendredi grâce à l'implication des bénévoles qui les encadrent.

A l'ETAIS, on aime bien manger ensemble et découvrir de nouvelles recettes. Le 1er mardi du mois un repas végétarien, 3ème dimanche mois c'est « Troque ta Recette » avec la ou le chef cuisinier d'un jour, **un simple coup de téléphone l'avant-veille suffit pour vous inscrire à ces repas** ou participer à l'animation de l'après-midi.

Repas de la nuit étoilée (vendredi 17 décembre 2021 à la salle Joseph Vinay à Ste Foy l'Argentière).

Avec d'autres associations, l'Etai co-organise :

- des sorties vacances-escapade d'une ou plusieurs journées, à prix modéré (Caisse d'allocations familiales, M.S.A et Agence Nationale pour les Chèques-Vacances) sont proposées.

- Le covoiturage solidaire (demande de chauffeurs volontaires pour transporter localement des personnes sans voiture vers le marché ou le médecin...).

- Semaine de la tolérance dans les Monts du Lyonnais.

L'Etai, c'est aussi des soirées d'échange et de partage, autour de nouveaux ateliers, en collaboration avec la Ruche de l'écologie ou la L.P.O...

Un atelier de réparations/rencontres : le « Répare Café » a lieu tous les 1er et 3ème samedi du mois de 9 h 30 à 12 h 00, venez apprendre à réparer vos objets cassés ou en panne.

Le répare Café de Saint Laurent sera présent le 3ème samedi de chaque mois à la MJC de St Martin en Haut.

De la méditation, le 1er et 3ème samedi de chaque de mois, un jardin partagé, échecs, des ateliers mémoire, de la gym douce, des conférences (mémoire, naturopathie...)

Un espace d'exposition dédié à la peinture, photos ou autres thématiques est ouvert à tous.

Mathieu ou Dominique, nos 2 salariés (à temps partiel) seront contents de vous recevoir les après-midi (de 14 h 00 à 16 h 30) pour partager vos idées, vos envies, vos initiatives...

L'ETAIS, Espace et Temps pour l'Accueil, l'Initiative et le Social, occupe les locaux à St. Laurent de Chamousset, au-dessus de la maison des services, au 2ème étage avec ascenseur.

Toutes nos actions sont soutenues par la Communauté de Communes, la CAF du Rhône et MSA, Leader, la Conférence des financeurs, la Caisse d'Epargne et certains CCAS.

E.T.A.I.S

Espace de Vie Sociale - 122, avenue des 4 cantons

69330 St Laurent de Chamousset

04 87 61 70 06 / 07 68 96 69 41

etais.em@gmail.com



LES MAISONS DES SERVICES LABELLISÉES FRANCE SERVICES

POUR QUE MON DÉPLACEMENT SOIT EFFICACE

POUR LA CPAM ET LA MSA

- Mon Adresse mail et son mot de passe
- Mon code confidentiel
- Ma carte vitale
- Ma carte d'identité
- Je suis **entrepreneur ou employeur** :
- Mon n° SIRET ou mon n°MSA

POUR LA CAF

- Mon Adresse mail et son mot de passe
- Mon n° d'allocataire
- Mon code confidentiel à 8 chiffres
- Mes 3 derniers bulletins de salaire
- Mon dernier avis d'imposition
- Un Relevé d'Identité Bancaire (RIB)
- Les ressources des personnes composant le foyer

POUR L'ASSURANCE RETRAITE CARSAT

- Mon Adresse mail et son mot de passe
- Mon code confidentiel
- Mon n° de sécurité sociale (carte vitale)
- Ma carte d'identité

POUR LA DÉCLARATION D'IMPÔTS

- Mon Adresse mail et son mot de passe
- La dernière fiche de paie et/ou tout justificatif (don, factures...)
- Mon n° fiscal et un mot de passe

POUR PÔLE EMPLOI

- Mon Adresse mail et son mot de passe
- Mon identifiant (sur courrier Pôle emploi)
- Mon mot de passe (sur la notification reçue après inscription)
- Un CV sur clé USB de préférence
- L'adresse mail de mon conseiller
- Pour s'inscrire :
- Mon n° de Sécurité sociale et un RIB

POUR LES TITRES SÉCURISÉS (IMMATRICULATION, PAPIERS D'IDENTITÉ, PERMIS DE CONDUIRE)

- Mon Adresse mail et son mot de passe
- Photo-signature numérique (cabines photos signalées par la vignette bleue « Agréé service en ligne ANTS »)
- Mon identifiant et mon mot de passe
- Numéro d'immatriculation
- Justificatif de domicile

À NOTER

Les agents d'animation des Maisons des services sont formés pour vous accompagner dans toutes vos démarches en ligne.

À VOTRE DISPOSITION :
scanner, imprimante, PC.

Contactez la CPAM du Rhône par courrier



Le canal privilégié reste cependant le Compte ameli, accessible sur le site internet www.ameli.fr, sur lequel toutes les démarches peuvent être effectuées.

www.cc-montsdulyonnais.fr

Monts du
Lyonnais
Communauté
de communes



PLANNING DES PERMANENCES

DES 2 MAISONS DES SERVICES

> Saint-Laurent-de-Chamousset

122, avenue des 4 cantons
☎ 04 74 26 50 78



> Saint-Symphorien-sur-Coise

57, rue des tanneries
☎ 04 78 19 05 14

France
services

Liberté
Égalité
Fraternité

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30
et sur rdv de 13h30 à 17h
Le lundi, mardi et mercredi
(horaires adaptés à la crise sanitaire)

MAISON DES SERVICES

ST LAURENT DE CHAMOUSSET

☎ 04 74 26 50 78
✉ mds@cc-mdl.fr

MAISON DES SERVICES

ST SYMPHORIEN SUR COISE

☎ 04 78 19 05 14
✉ mds@cc-mdl.fr

EMPLOI FORMATION



Mission Locale (jeunes de 16 à 25 ans)



Lundi matin sur RDV au 04 74 05 00 30

Mardi sur RDV au 04 72 59 18 80



CAF du Rhône



Renseignements auprès de la Maison des services

Renseignements auprès de la Maison des services



CPAM (sécurité sociale)



Renseignements auprès de la Maison des services

Renseignements auprès de la Maison des services

CAISSES NATIONALES



Assistant social de la CPAM



Sur RDV au 36 46

Sur RDV au 36 46



MSA Ain-Rhône



Renseignements auprès de la Maison des services

Renseignements auprès de la Maison des services



CARSAT



Renseignements auprès de la Maison des services

Renseignements auprès de la Maison des services



Avocat du Barreau de Lyon



Un mercredi sur deux
sur RDV auprès de la Maison des services

Un mercredi sur deux
sur RDV auprès de la Maison des services

JURIDIQUE



Conciliateur de justice



1x par mois sur RDV
auprès de la Maison des services

1^{er} et 3^e mercredi du mois de 14h à 17h sur RDV
auprès de la Maison des services



FNATH Défense des droits des victimes d'un accident du travail,
maladie professionnelle, invalidité, handicap...



Sur RDV auprès de la Maison des services

Sur RDV auprès de la Maison des services

MÉDIATION FAMILIALE



Centre de la famille et de la médiation



Sur RDV au 04 72 43 06 54

Sur RDV au 04 72 43 06 54

HABITAT



Parc éco habitat (conseils en rénovation)



Mercredi sur RDV au 04 72 66 14 30

Au Parc Eco Habitat - St Symphorien sur Coise
renseignements au 04 72 66 14 30



CAUE (conseils en architecture)



Mercredi sur RDV au 04 72 66 14 30

Au Parc Eco Habitat - St Symphorien sur Coise
renseignements au 04 72 66 14 30

SANTÉ



Planning familial (santé, sexualité, ado)



Sur RDV au 06 41 32 56 44 ou au 06 41 88 57 36

Sur RDV au 06 41 32 56 44 ou au 06 41 88 57 36

SYNDICAT DE RIVIÈRES BRÉVENNE-TURDINE

LES ACTIONS DU SYNDICAT DE RIVIÈRES BRÉVENNE-TURDINE EN 2021



Abreuvoir

Le Syndicat de Rivières Brévenne-Turdine poursuit son action sur le territoire, au travers de différentes thématiques.

Le renouvellement des élus communaux en 2020 a nécessité la mise à jour du réseau d'alerte «inondations» : ce réseau permet la transmission d'informations entre les communes amont et les communes situées à l'aval du bassin, ce qui permet d'anticiper au maximum l'évolution d'une inondation et les mesures de mise en sécurité des habitants à mettre en œuvre. Ce réseau d'élus est complété par un système automatisé qui mesure le niveau des cours

d'eau en 6 points du territoire et alerte les maires par SMS lorsqu'un niveau critique est dépassé.

En 2022, le Syribt remettra également en selle le réseau citoyen d'alerte, les «sentinelles», qui sera doté de nouvelles missions. Plusieurs actions en direction des habitants du territoire seront proposées (soirées «apér'eaux», voyage de découverte des enjeux de l'eau) : n'hésitez pas à vous tenir au courant sur notre site internet.

Même si l'été 2021 a été particulièrement pluvieux, le Syribt continue son travail sur la gestion de la ressource en eau. «Comment concilier les besoins en eau des milieux aquatiques avec ceux des usages humains ?» : la question est complexe, concerne de très nombreux acteurs, et donnera lieu à la mise en place d'un «Plan de Gestion de la Ressource en Eau». Une large concertation sur le sujet est en cours.

Côté travaux, l'année 2021 a vu l'achèvement du second barrage écrêteur de crues sur la Turdine, sur les communes de l'Arbresle et Savigny. Le système de ralentissement des inondations est donc maintenant opérationnel.

Moins spectaculaire mais tout aussi important, le Syribt continue sa mission d'amélioration de la végétation implantée

au bord des rivières, qui joue de nombreux rôles (épuration des eaux, tenue des berges contre l'érosion, habitat pour la faune aquatique et terrestre, ombrage, etc.). Ainsi, plusieurs zones ont fait l'objet de larges replantations d'espèces locales, couplées à la mise en place d'abreuvoirs aménagés, évitant ainsi le piétinement des bovins dans les cours d'eau. En parallèle, l'expérimentation avec le pâturage de moutons sur des zones infestées par la Renouée du Japon a été reconduite pour le 3ème été consécutif, et commence à montrer de très bons résultats.

Pour plus d'informations sur les actions du SYRIBT, vous pouvez nous retrouver sur notre site internet www.syribt.fr ou sur notre page Facebook.



Barrage

SIMA COISE

LES ACTIONS DU SIMA COISE EN 2021

Le volet restauration des fonctionnalités des cours d'eau (les « actions rivières »)

Les actions menées sont assurées par la technicienne rivières et l'équipe environnement.

En 2021, le SIMA Coise est intervenu sur plusieurs thématiques :

La prévention des inondations

Nous assurons un entretien régulier, dans le cadre de l'intérêt général, sur la partie aval du bassin versant de la Coise pour limiter le risque inondation : Coise aval, Anzieux, Gourny, Volvon, Petit Volvon...

Les berges

L'équipe a réalisé cette année 2 chantiers de restauration de berges en génie végétal sur l'Anzieux. Sur la Coise amont, le chantier de restauration a consisté en de la stabilisation de berge, replantation et clôture. Aussi, afin d'éviter le piétinement des berges par les troupeaux, nous avons mis en place des points d'abreuvement le long du cours d'eau (Gimond rive droite, Potensinet, Arbiche).

La ripisylve (végétation bordant les cours d'eau)

La ripisylve, sur notre bassin versant, est constituée principalement d'aulnes et de frênes. On constate que les aulnes

sont largement touchés par une maladie (phytophthora). Aussi, sur un secteur de la Coise où la végétation est principalement constituée d'aulnes, lesquels sont touchés par la maladie, nous avons densifié et diversifié la ripisylve.

Par ailleurs, chaque année, nous plantons de la ripisylve sur des secteurs qui en sont dépourvus. Pour cela nous utilisons des plants labellisés « végétal local » ou « MFR » (plants forestiers).

Autres actions

La Renouée du Japon s'étend sur notre bassin versant et les moyens de lutte à notre disposition ne nous permettent pas de limiter significativement sa prolifération.

Aussi, pour tenter de trouver des solutions, nous poursuivons l'expérimentation de lutte contre la Renouée du Japon en partenariat avec le laboratoire de l'université Lyon 1 (LEHNA).

Nous accueillons également régulièrement des chantiers école sur des missions d'entretien des cours d'eau, abattage d'arbre, plantation, génie végétal. Nous souhaitons partager nos connaissances et contribuer à la formation des jeunes.

Le volet qualité de l'eau et pollutions diffuses (les « actions agricoles »)

Les actions agricoles du syndicat reposent sur le développement de pratiques agroécologiques et plus particulièrement d'élevages plus herbagers et qui utilisent le moins d'intrants possibles (pesticides, engrais etc...); de nombreuses opérations concernent aussi la plantation de haies. Ces actions sont réalisées avec les partenaires locaux et financés par l'agence de l'eau Loire Bretagne et les fonds européens agricoles.

En 2021, le SIMA a proposé un nouveau dispositif : les PSE (Paiements pour Services Environnementaux, qui reconnaissent financièrement les services environnementaux rendus par les agriculteurs ; plus de 60 agriculteurs ont souscrit aux PSE.

Aussi, 8 600 arbres ont été plantés l'hiver dernier dans 22 exploitations, et près de 23 000 arbres en 3ans. Enfin, le syndicat a accompagné 5 collectifs d'agriculteurs sur différentes thématiques : pâturage, qualité des sols, arbres et haies.

Le service public d'assainissement non collectif (SPANC)

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) est un service obligatoire existant

depuis 2006 sur tout le territoire français. Sur votre commune, il est assuré par le SIMA Coise.

Composé de 4 techniciens, une secrétaire (temps partiel) et une Directrice (temps partiel), il a pour mission obligatoire de contrôler périodiquement (tous les 7 ans) tous les bâtiments qui produisent des eaux usées domestiques et qui ne sont pas raccordés au réseau d'assainissement collectif. Ce contrôle a pour objet de vérifier l'existence d'un dispositif d'assainissement non collectif complet, entretenu et ne générant aucune nuisance.

Le SPANC a également pour mission de valider tout projet d'assainissement autonome pour du neuf ou de la réhabilitation. Il doit valider par écrit ce projet

(déclaration ANC à compléter par le propriétaire demandeur) avant tout travaux. Et le SPANC doit également contrôler les travaux sur chantier AVANT remblaiement.

Ces 3 contrôles génèrent un rapport envoyé à l'usager (copie en mairie) avec un avis qui peut être favorable ou défavorable. Chaque rapport déclenche une redevance ainsi que des obligations ou préconisations à respecter.

Depuis 2011, pour toute vente d'une maison non raccordée aux égouts, le notaire réclame également un contrôle du SPANC de moins de 3 ans. Si les conclusions sont défavorables, l'acquéreur aura 1 an pour se mettre en conformité à partir de la date de vente.

Le SPANC a également contractualisé un marché public pour ouvrir l'accès aux usagers

du territoire à des vidanges à des prix très compétitifs.

Le SPANC est aussi présent pour tout conseil, n'hésitez pas à nous contacter.

**SPANC du SIMA Coise 1 Passage du Cloître
42 330 St Galmier**

04 77 94 49 61

spanc@simacoise.fr www.simacoise.fr



**GROUPEMENT D'EMPLOYEURS
DU LYONNAIS ET DU FOREZ**

**L'EMPLOI PARTAGÉ
DANS LES MONTS DU LYONNAIS**

Saviez-vous que le GELF fête ses 20 ans cette année ?

S'il est vrai que le GELF existe depuis 2001, une autre structure a fait son apparition récemment : **le GELF Associatif**.

Dans la continuité de cette démarche dédiée aux collectivités et associations du territoire, une initiative a été lancée. Elle concerne **la tournée des mairies** sur l'année 2021.

Son but ? Aller à la rencontre des élus du territoire afin de leur présenter notre groupement d'employeurs, notre activité qui consiste à rendre service aux acteurs économiques en recrutant pour eux. C'est aussi l'occasion pour le GELF de faire état des problématiques des communes du territoire retranscrites par les élus.

Le GELF a des valeurs : **proximité, humanité et local**, qu'il est important de

mettre en pratique en connaissant mieux les acteurs qui composent son territoire.

Vis-à-vis des salariés, le GELF a en effet pour vocation de proposer stabilité et sécurité de l'emploi, proximité du lieu de travail, polyvalence des missions.

Vis-à-vis des entreprises et associations adhérentes, le but est de répondre aux besoins en temps partiel (quelques heures par semaine, quelques jours par mois...), alléger la gestion administrative : le groupement prend en charge toute la gestion des contrats, déclarations, fiches de paies... Fidéliser un salarié à temps partiel (le salarié pourra compléter son temps de travail avec d'autres entreprises).

L'année 2021 marque aussi l'arrivée de Christine VERNAY qui a remplacé Monique RAGEYS au poste d'Assistante Administrative. Monique a en effet pris une retraite bien méritée, après 17 années au

service du GELF. Pour la petite histoire, Monique avait intégré l'équipe du GELF en Octobre 2003 en tant que salariée mise à disposition au sein des adhérents du GELF !

Vous êtes une entreprise/association/collectivité sur le territoire des Monts du Lyonnais

et vous recherchez du personnel à **temps partiel** ou à **temps plein**,

Vous êtes un particulier et vous recherchez un emploi stable proche de chez vous,

Pour plus d'information, consultez notre site sur: www.gelf.fr

GELF
35 Place de la République
69590 St Symphorien sur Coise
Tél.: 09 84 53 74 08 Port : 06 18 95 46 99
contact@gelf.fr
pour le GELFA: gelfasso@gelf.fr

HISTOIRE DE L'ABBÉ JEAN BAPTISTE

Histoire de l'abbé Jean Baptiste Gonon, vicaire d'Aveize, guillotiné à Feurs le 1er juillet 1794

Jean Baptiste Gonon naît à Viricelles le 15 janvier 1756, fils d'un fermier, Jean Gonon et de Jeanne Blanc de Haute Rivoire. Ceux-ci exploitaient une ferme qui appartenait aux chanoines de Saint Chamond, qui possédaient nombre de propriétés à Chevrières, Grézieu le Marché, Viricelles ou Saint Denis sur Coise.

Il reçoit la tonsure le 9 juin 1781 et est ordonné prêtre, à 28 ans, le 5 juin 1784 par Monseigneur de Vienne. Il est de suite nommé vicaire à Aveize, auprès du curé Benoît Mure, qui se trouve là depuis 1770, et il y restera jusqu'en 1792, soit 8 ans de ministère dans ce beau village perché des Monts du Lyonnais. Mais la Révolution va éclater et les 3 dernières années passées à Aveize vont être de plus en plus tourmentées.

L'Assemblée Constituante s'arroge le droit de changer toute seule les institutions comme la religion. L'esprit populaire est nettement anticlérical. Plusieurs décrets vont dans ce sens, comme celui de la descente des cloches qui seront fondues, la loi contre les prêtres leur imposant l'émigration et leur interdisant le port de la soutane. Les églises ferment et les ecclésiastiques qui ne veulent pas prêter serment à la nouvelle constitution sont pourchassés et doivent s'exiler. Aux yeux des Constituants, évêques, curés et vicaires sont des fonctionnaires et ils ont le choix entre consentir au serment et ainsi rompre avec l'église catholique romaine ou refuser et perdre leur situation.

C'est ce que vont faire le curé d'Aveize et son vicaire, le dimanche 12 décembre 1790, du haut de la chaire, en introduisant dans la formule du serment, des restrictions de caractère spirituel inspirées par leur conscience.

Mais, en haut lieu, on ne reconnaît valable que la formule officielle pure et simple. Le serment prêté par Mr Mure et Mr Gonon n'est pas admis par le directoire de Rhône et Loire qui ordonne la convocation des électeurs d'Aveize pour les remplacer.

La municipalité d'Aveize dut faire la sourde oreille, car aucun remplaçant n'est désigné en 1791. Les électeurs aveizois finissent par désigner le vicaire de Panissières, puis celui de Saint Laurent de Chamousset, qui démissionnent tous les deux sans avoir mis les pieds sur leur paroisse d'Aveize. Faute de remplaçant constitutionnel, l'insermenté reste en place et c'est ce qui se passe à Aveize et dans quelques paroisses du voisinage.

Mais cette situation est très vite intenable. Tenus pour réfractaires et déçus par la loi, dénoncés au juge de paix du canton, ils sont soumis au décret de déportation, en vertu du serment dit de liberté – égalité. Ce serment, l'abbé Mure et l'abbé Gonon ne le prêteront pas et en septembre 1792, ils apprendront l'horreur des massacres de prêtres à Paris et Lyon. Il faut d'urgence prendre une décision. Le curé Mure opte pour l'exil. Il part pour Chambéry, alors ville du royaume de Piémont en compagnie du curé de Duerne et de celui de Montromant. Mais, dès le 22 septembre 1792, l'armée française pénètre en Savoie et occupe toute la province. Le curé Mure s'échappe et rejoint l'Italie où il s'installe à Pesaro, sur l'Adriatique, où il se fait passer pour un négociant. On estime à 30 000 le nombre de prêtres qui durent prendre le chemin de l'exil.

Mais l'abbé Gonon choisit de rester au pays et de continuer d'exercer son ministère. Il allait de ferme en ferme, pour dire la messe ou baptiser des enfants, au Glas, aux Esparcieux, à Orgeolle. La vieille ferme de Chenève, propriété des chanoinesses comtesses de l'Argentière et affermée par la famille Mauvernay, était son refuge habituel. Il mène pendant 2 ans cette vie faite de fatigue et de danger dans cette région des Monts du Lyonnais, alors appelée Petite Vendée, qui est étroitement surveillée par l'administration révolutionnaire qui a des agents et des espions partout. Il se faisait aider et accompagner par un frère originaire de Saint Symphorien sur Coise, Jean Antoine Martin. Plusieurs fois dénoncé, activement recherché par la gendarmerie, il trouva asile, avec son compagnon, à Chazelles, chez Mr Antoine Pupier, Directeur de la poste, qui vivait avec ses deux sœurs Reine et Marguerite au fond de la ville. Chazelles la Victoire, appelée ainsi sous la révolution, était une ville très attachée aux nouvelles règles et il ne faisait pas bon être curé ou religieux réfractaire. Un membre du comité de surveillance avait aperçu les deux fugitifs et le soir, un détachement de gardes nationaux arrête Gonon, Martin, Pupier et ses deux sœurs qui sont amenés à la municipalité le 25 juin 1794. Tous sont interrogés et le 30 juin, ils comparaissent devant le tribunal criminel de la Loire installé à Feurs. Gonon est la prise la plus importante, et les interrogatoires



Chapelle des martyrs, à Feurs, construite à la place de la fosse commune

TE GONON

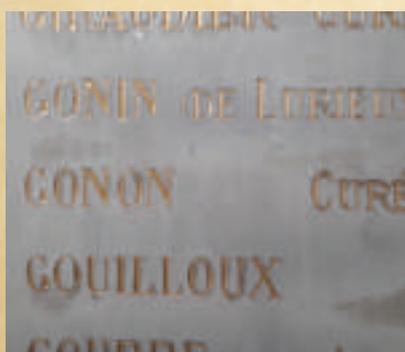
sont pour la forme. Selon la terrible loi du 21 octobre 1793, tout prêtre sujet à déportation trouvé sur le territoire de la république devait être jugé et mis à mort dans les 24 heures.

Le 1er juillet 1794, l'abbé Gonon et son fidèle compagnon furent donc guillotiné au soir, sur la place de Feurs, en face du perron de l'église. Le 5 juillet, Antoine Pupier et ses deux sœurs étaient aussi guillotiné pour recel d'ecclésiastiques. Ce même jour, à Paris, le dernier commandeur des hospitaliers de Chazelles, Gaspard de la Richardière de Besse, était lui aussi guillotiné.

La dépouille mutilée de l'intrépide vicaire d'Aveize fut jetée dans une fosse anonyme, située au pied de l'actuelle chapelle des martyrs. A l'intérieur de celle-ci sont inscrits les noms de personnes exécutées, dont Gonon, curé, et Pupier, de Chazelles sur Lyon.



Plaque dans l'église de Viricelles



A l'intérieur de la chapelle, la liste des personnes exécutées, dont le curé Gonon

« MAUVERNAY, CŒUR D'AVEIZE » : LA MÉMOIRE D'UNE FAMILLE ET D'UN VILLAGE



Thierry Besson habite en Belgique, à Boekhoute, à la frontière hollandaise. Fils de Bernard Besson de Chenève, le hameau où étaient installés ses ascendants, les Mauvernay, il a décidé d'écrire un livre sur cette famille, venue à Aveize en 1760. Dans ce hameau, à cette époque, ils louaient une ferme qui appartenait alors aux chanoinesses comtesses de l'Argentière qu'ils achèteront en 1805. Rencontre avec l'auteur :

La généalogie, une passion

« Il y a 45 ans que je fais des recherches. L'an passé, à la suite d'une opération chirurgicale, j'ai dû cesser mes activités professionnelles. Ayant de ce fait du temps devant moi, j'ai décidé d'écrire cet ouvrage de 164 pages, intitulé : Mauvernay, cœur d'Aveize. Ce titre, évoquant à la fois le nom de mes ascendants paternels du côté de ma grand-mère, et aussi ce charmant village des Monts du Lyonnais est un voyage dans le temps depuis le XVIe siècle à nos jours. Les Mauvernay qui se sont installés dans cette paroisse et qui ont colonisé ses hameaux et lieux-dits, que ce soit à Chenève, aux Esparcieux, au Biternay, à Presles, au Glas, à Orgeolle, aux Ornages ou l'Argentière ainsi qu'au village, ont vécu et

ont fait l'histoire d'Aveize. Ce livre est aussi un recueil de toutes ces photos de famille, souvent inédites, qui ont traversé le temps depuis la première en 1886 jusqu'à nos jours grâce à la bienveillance de notre grande famille. »

La mémoire d'une famille, mais aussi d'une région

« J'ai travaillé par générations, une quinzaine, depuis le premier Mauvernay connu né en 1580 à Saint Symphorien le Château. Comme dans beaucoup de familles, la Grande Guerre a laissé des traces indélébiles. C'est ainsi que pendant ce conflit, les parents Mauvernay ont perdu trois fils et leur gendre, Mr Crozier, de Grézieu le Marché. Un quatrième Mauvernay est aussi mort pour la France, qui habitait le hameau d'Orgeolle, mais dont on a aucune trace. Beaucoup de personnes m'ont aidé, dont Daniel Besson de Mornant et Daniel Saillant, qui a un blog : nospoilusdelagrandeguerre.com. Pour moi, c'est aussi mettre en lumière ces photos de famille, souvent rangées au fond d'une armoire, qui racontent une histoire, qui est aussi celle des Monts du Lyonnais, à travers les villages où se seront installés les membres de cette famille au cours des siècles. C'est une aventure passionnante. »

Tiré à 300 exemplaires, cet ouvrage est en dépôt à la médiathèque d'Aveize.

NAISSANCES

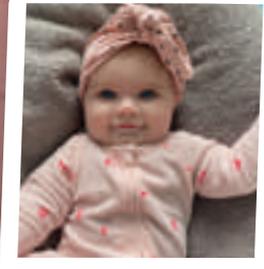
12 naissances en 2021 !



Antoine SEON
né le 31 janvier 2021



Romy VERICEL
née le 11 mars 2021



Enora RIOU
né le 27 avril 2021



Léo DUPONT
né le 25 avril 2021



Louis FRELON
né le 4 mai 2021



Mia CHILAUD
née le 25 août 2021

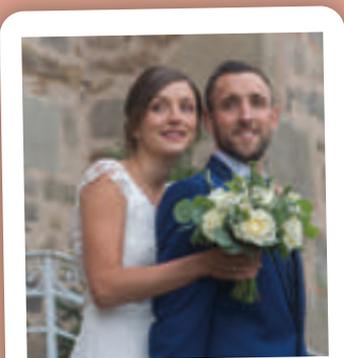


**Lydia CHILLET
FRANCE**
née le 2 octobre 2021



**Loris GORD
ROBERT**
né le 7 novembre 2021

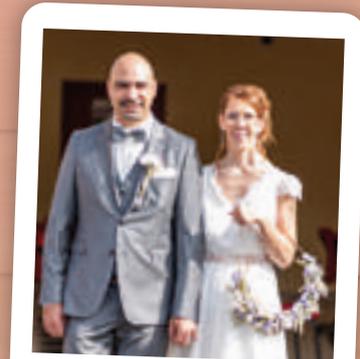
MARIAGES



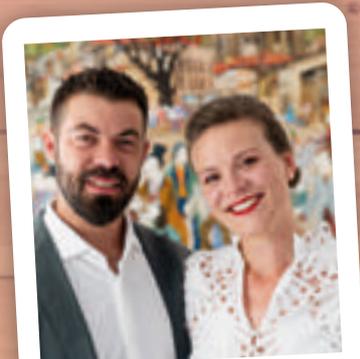
**Benoit MAZENOD &
Fanny BRUYAS**
le 17 juillet 2021



**Sébastien PIOT &
Maryline MARJOLET**
le 21 août 2021



**Marc-Etienne BOUVIER
& Bénédicte VENET**
le 18 septembre 2021



**Vivian VERICEL &
Charlotte ODIN**
le 25 septembre 2021

DÉCÈS ET INHUMATIONS



LARDY Claudius
Décédé le 17/12/2020 à 90 ans

CHILLET épouse Bonnard Chantal
Décédée le 27/03/2021 à 63 ans

VERICEL épouse Couturier Christiane
Décédée le 07/04/2021 à 76 ans

BERNE Veuve Crozier Marthe
Décédé le 14/04/2021 à 89 ans

BOUCHEK Claudette
Décédée le 15/05/2021 à 70 ans

VERNAY Monique
Décédée le 29/05/2021 à 74 ans

BISSARDON Paul
Décédé le 05/06/2021 à 71 ans

CHANAVAT Claudette veuve villard
Décédée le 14/06/2021 à 87 ans

BIEDERMANN Urs Arthur
Décédé le 14/06/2021 à 90 ans

**LAVAL veuve Fontanière Marie
Claudine**
Décédé le 27/07/2021 à 100 ans

THIZY veuve Bissardon Clotilde
Décédé le 10/09/2021 à 101 ans

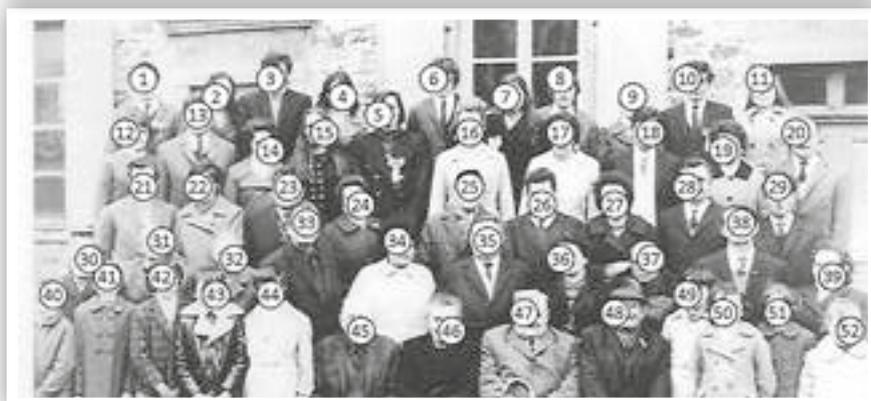
RIFAUX veuve Perras Huguette
Décédé le 10/09/2021 à 89 ans

LES CLASSES 2021



@Gabriel Joannas photographie

IL Y A 50 ANS... EN 1971



- | | |
|---------------------------|----------------------------|
| 1. Jean-Baptiste Giraud | 27. Marie Tissot |
| 2. Renée Bissardon | 28. Albert Besson |
| 3. Jean-Bernard Fayolle | 29. Alexis Carrado |
| 4. Marie-France Murigneux | 30. |
| 5. Michel Vernay | 31. Jean Grégoire |
| 6. Maurice Piot | 32. Marie Ressaicaud |
| 7. | 33. Antoine Rivoire |
| 8. Marc Jullien | 34. |
| 9. | 35. Francis Mure |
| 10. Paul Villard | 36. Claudia Laval |
| 11. Fayolle | 37. |
| 12. Andrée Pavoux | 38. Pierre Vernay |
| 13. Yves Guyot | 39. Marie Vernay |
| 14. Marguerite Bonnamour | 40. |
| 15. Alice Besson | 41. Solange Faure |
| 16. Nicole Vernay | 42. Guy Villard |
| 17. Thérèse Piégay | 43. Yves Murigneux |
| 18. Bernard Besson | 44. Guy Villard |
| 19. Bernadette Poncet | 45. |
| 20. | 46. |
| 21. Jean Rivollier | 47. Joannès Besson |
| 22. | 48. Jean Thollet |
| 23. Antoine Bissardon | 49. |
| 24. Francine Grégoire | 50. Marie-Pierre Charvolin |
| 25. Albert Besson | 51. Martine Voute |
| 26. Stéphane Voute | 52. |

Les photos des classes sont conservées dans un album archivé en réserve et consultable sur demande à la Médiathèque Municipale d'Aveize.



BULLETIN MUNICIPAL 2021

→ **Directeur de publication :**
Michel BONNIER

→ **Rédaction :**
Commission Communication

→ **Photos :** Mairie d'Aveize

→ **Tirage :** 520 exemplaires

→ **Conception graphique
et impression :**
IML Communication
ZA Les Plaines
69850 Saint-Martin-en-Haut
04 78 19 16 16
iml-communication.fr

Coordonnées de la Mairie :
30 Rue de l'École - 69 610 Aveize
04 74 26 00 03

Horaires d'ouverture de la Mairie :
Lundi 8h-12h / Mardi 8h-12h /
Jeudi 14h-17h / Samedi 8h30-11h30

www.aveize69.fr